

FRANÇAIS

**RECUEIL DE TEXTES POUR LES CLASSES DE
13^e CC – CG**

Année scolaire 2015 – 2016

Préface

Ce recueil de textes est destiné aux élèves de 13^e CG/CC et vise à approfondir leurs connaissances autour de deux sujets différents : les médias et la société française. Les articles et documents ont été choisis dans la presse de manière à créer une ligne directrice autour d'un sujet actuel tout en développant le plus de facettes possibles. Ainsi, pour le sujet des médias, tous les supports médiatiques sont mentionnés (presse écrite, numérique, Internet, télévision) et les diverses problématiques qui en découlent (presse libre, censure, manipulation...) sont abordées : le fil rouge est « médias et information », titre de ce premier dossier. La ligne directrice du deuxième sujet est « le modèle d'intégration français, un échec ? » ; les thèmes abordés tournent autour de l'identité nationale, de la discrimination, de la laïcité, de la place de l'homme dans la société.

Evaluation

Les documents de ce recueil doivent être préparés de sorte à ce que les élèves puissent utiliser les informations qui y sont présentées dans des dissertations qui feront partie de l'évaluation exigée par le programme en 13^e CG/CC. Certains articles sont plus importants que d'autres en ce qui concerne le contenu et les idées qu'ils véhiculent : ce sont les textes **obligatoires** à traiter au cours de l'année et dont les idées doivent réapparaître dans les dissertations (sous forme de citations, de références, cf. méthodologie) ainsi que lors des épreuves orales. L'autre type d'épreuve à évaluer est le résumé de textes. Des modèles de dissertations et de résumés se trouvent dans ce recueil. Par souci de cohérence et de clarté, une méthodologie autour de la dissertation et du résumé ainsi que des exemples et des exercices se trouvent en annexe de ce recueil.

Textes obligatoires

Etant donné qu'il est pratiquement impossible d'analyser tous les textes de ce recueil au cours d'une année scolaire, une série de textes dont vous trouverez la liste ci-dessous ont été sélectionnés pour être traités obligatoirement.

Médias et information

- La démocratie peut-elle survivre sans journaux ?
- Comment les médias forment et déforment la réalité
- La fascination pour le fait divers
- Quels enseignements tirer de la couverture médiatique des attentats de 2015 ?
- Journalisme : est-il temps de jeter le papier ?
- Les journalistes face au développement web

Le modèle d'intégration français, un échec ?

- Trente ans des crises des banlieues
- Banlieues : état d'urgence
- Le rapport sur l'intégration : un beau ratage
- La place croissante de l'Islam en banlieue
- Les musulmans éternels étrangers en Europe
- Douze mesures contre l'apartheid
- Le charme discret de la « bourgeoisie »

Remarques

La finalité des textes obligatoires est d'une part de faciliter l'évaluation des dissertations, surtout en double correction, et d'autre part de présenter aux enseignants les textes fondamentaux afin qu'ils puissent les aborder en classe dès la rentrée.

Tel qu'il est formulé dans le programme de l'épreuve écrite, **les citations et références textuelles sont obligatoires dans les dissertations**. Sans **au minimum 3** citations et/ou références aux textes, la dissertation sera d'emblée insuffisante puisque non-conforme au programme.

1^{ère} PARTIE

Médias et information

(Textes obligatoires en gras)

1. **La démocratie peut-elle survivre sans journaux ?**
2. **Quelles limites à la liberté d'expression ?**
3. **Comment les médias forment et déforment la réalité**
4. Le Figaro s'écroule devant Air France
5. **La fascination pour le fait divers**
6. Médias de masse : désinformation et manipulation du peuple
7. Le lavage de cerveau en liberté
8. **Quels enseignements tirer de la couverture médiatique des attentats de 2015 ?**
9. Presse écrite : l'année de tous les dangers
10. **Journalisme : est-il temps de jeter le papier ?**
11. **Les journalistes face au développement web**
12. Le journalisme Web tiré vers le bas

Annexes

1. Dossier Reporters sans Frontières
2. La pieuvre médiatique
3. La concentration à la française
4. Géants planétaires de l'info
5. Internet et médias traditionnels

La démocratie peut-elle survivre sans journaux ?

Nous prenons l'existence des journaux pour un fait acquis. Ils font à ce point partie du paysage, ils sont si cruciaux pour la vie économique, politique et culturelle que l'on a tendance à oublier
3 quelle remarquable invention ils ont été. Les biens publics, c'est bien connu, sont une denrée rare sur le marché. L'information est un bien public et pourtant, depuis le milieu du XIXe siècle, les
6 journaux en ont produit en abondance à un prix modique pour les lecteurs, et sans avoir besoin de subvention directe. Plus que tout autre média, la presse quotidienne nous a permis de tenir le pouvoir à l'œil, d'être vigilants sur les abus privés, et a fait office de système d'alarme citoyenne. Il est vrai qu'elle n'a pas toujours accompli ces fonctions comme elle aurait dû. Reste aujourd'hui
9 à savoir si elle pourra seulement continuer à les accomplir.

Il n'est pas tiré par les cheveux de penser que la corruption a des chances de s'étendre si ceux qui détiennent le pouvoir ont moins de raisons de craindre des révélations. Une étude réalisée en
12 2003 aux Etats-Unis montre que plus la diffusion des journaux est faible, plus la corruption est répandue.

Mais il y a d'autres raisons de s'inquiéter. Les quotidiens taillent dans les équipes qui exercent
15 pour le compte des citoyens une vigilance à l'égard des pouvoirs publics et des entreprises, et certains journaux licencient de vieux routiers de la presse qui ont révélé de grandes affaires. Quand ils étaient solides financièrement, les journaux étaient davantage en mesure d'investir
18 dans des projets d'enquêtes au long cours, mais aussi de résister aux pressions exercées par les politiques et les industriels pour qu'ils ne publient pas d'articles défavorables. Si imparfaits soient-ils, les journaux ont été les principaux gardiens des valeurs du métier de journaliste.

Et, si les nouveaux médias numériques sont plus ouverts au « journalisme citoyen » et à la libre
21 expression des opinions, ils sont également plus sujets à la partialité et au « journalisme mercenaire ». Difficile de distinguer sur Internet les blogs et sites sponsorisés des sites
24 d'information indépendants et respectueux des règles déontologiques des journalistes. [...] Les journaux ne se contentent pas de nous informer. Ils donnent aux citoyens un moyen de pression considérable sur le pouvoir politique, et c'est cela qui est aujourd'hui en péril. Si l'on prend au
27 sérieux l'idée que la presse est le « quatrième pouvoir », la fin de l'ère des journaux signifie la fin de notre système politique. Les journaux ont contribué à réfréner la tendance du pouvoir politique et des entreprises à la corruption. Si nous ne voulons pas entrer dans une nouvelle ère
30 de corruption, il va falloir trouver d'autres moyens d'exercer ce contrôle. Les nouvelles technologies ne nous dispensent pas de nos anciennes responsabilités.

Paul Starr, Courrier International, N° 972 du 18 au 24 juin 2009 (Numéro spécial)

Quelles limites à la liberté d'expression ?

*Pourquoi Dieudonné est-il attaqué alors que Charlie Hebdo peut faire des "unes" sur la religion » ?
Que recouvre la formule « liberté d'expression », et où s'arrête-t-elle ?*

La liberté d'expression est encadrée

3 La liberté d'expression est un principe absolu en France et en Europe, consacré par plusieurs textes fondamentaux. « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* », énonce l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

6 Le même principe est rappelé dans la convention européenne des droits de l'homme :

9 « *Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière.* »

Cependant, elle précise :

12 « *L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.* »

18 La liberté d'expression n'est donc pas totale et illimitée, elle peut être encadrée par la loi. Les principales limites à la liberté d'expression en France relèvent de deux catégories : la diffamation et l'injure, d'une part ; les propos appelant à la haine, qui rassemblent notamment l'apologie de crimes contre l'humanité, les propos antisémites, racistes ou homophobes, d'autre part.

24 Les mêmes textes encadrent ce qui est écrit sur le Web, dans un journal ou un livre : l'auteur d'un propos homophobe peut être théoriquement condamné de la même manière pour des propos écrits dans un quotidien ou sur sa page Facebook. L'éditeur du livre ou le responsable du service Web utilisé est également considéré comme responsable.

27 En résumé, la liberté d'expression ne permet pas d'appeler publiquement à la mort d'autrui, ni de faire l'apologie de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, ni d'appeler à la haine contre un groupe ethnique ou national donné. On ne peut pas non plus user de la liberté d'expression pour appeler à la haine ou à la violence envers un sexe, une orientation sexuelle ou un handicap.

30 Le droit d'expression est sous un régime « répressif » : si une personne, une association ou l'Etat estime qu'une personne a outrepassé sa liberté d'expression et tombe dans un des cas prévus dans la loi, elle peut poursuivre en justice. En clair, c'est aux juges qu'il revient d'apprécier ce qui relève de la liberté d'expression et de ce qu'elle ne peut justifier. Il n'y a donc pas de positionnement systématique, mais un avis de la justice au cas par cas.

Exemple concret : le cas complexe de l'humour

- 3 *La liberté d'expression ne permet donc pas de professer le racisme, qui est un délit, de même que l'antisémitisme. Néanmoins, les cas de Dieudonné ou de Charlie Hebdo ont trait à un autre type de question, celle de l'humour et de ses limites.*
- 6 *La jurisprudence consacre en effet le droit à l'excès, à l'outrance et à la parodie lorsqu'il s'agit de fins humoristiques. Ainsi, en 1992, le tribunal de grande instance de Paris estimait que la liberté d'expression « autorise un auteur à forcer les traits et à altérer la personnalité de celui qu'elle représente », et qu'il existe un « droit à l'irrespect et à l'insolence ».*
- 9 *On peut donc user du registre de la satire et de la caricature, dans certaines limites. Dont l'une est de ne pas s'en prendre spécifiquement à un groupe donné de manière gratuite et répétitive. En résumé, la loi n'interdit pas de se moquer d'une religion - la France est laïque, la notion de blasphème n'existe pas en droit - mais elle interdit en revanche d'appeler à la haine contre les croyants d'une religion, ou de faire l'apologie de crimes contre l'humanité – c'est notamment pour cette raison que Dieudonné a régulièrement été condamné, et Charlie Hebdo beaucoup moins.*
- 12
- 15 *L'hebdomadaire satirique était régulièrement devant la justice à la suite à des plaintes quant à ses « unes » ou ses dessins : environ 50 procès entre 1992 et 2014, soit deux par an environ. Dans le cas de Dieudonné, la justice a été appelée à plusieurs reprises à trancher. Et elle n'a pas systématiquement donné tort à l'humoriste. Ainsi a-t-il été condamné à plusieurs reprises pour « diffamation, injure et provocation à la haine raciale » (novembre 2007, novembre 2012), ou pour « contestation de crimes contre l'humanité, diffamation raciale, provocation à la haine raciale et injure publique » (février 2014). Mais dans d'autres cas, il a été relaxé : en 2004 d'une accusation d'apologie de terrorisme, en 2007 pour un sketch intitulé « Isra-Heil ». En 2012, la justice a refusé d'interdire un film du comique, malgré une plainte de la Ligue internationale contre le racisme et*
- 18
- 21 *l'antisémitisme (Licra).*
- 24

Damien Leloup, Samuel Laurent, Le Monde, édition du 14 janvier 2015

Comment les médias forment et déforment notre réalité

3 Chaque jour, nous nous formons des opinions, sur notre voisin, sur de nouveaux produits, sur les
candidats aux élections, sur des découvertes scientifiques, les religions et croyances et sur ce qui
se passe ici et ailleurs. Lorsque vient le temps de construire notre réalité, nous sommes tous
submergés d'informations diverses. D'une part, nos informations proviennent de notre
6 expérimentation directe, donc de nos cinq sens, et d'autre part, de l'expérimentation indirecte,
c'est-à-dire d'une source d'information tierce : nos proches, nos voisins, nos collègues, et dans la
majorité des cas, des médias.

9 Que sont les médias au juste? Nés avec la révolution industrielle du XIXe siècle et le
développement de la démocratie (dont ils sont l'un des acteurs majeurs), les médias modernes
sont des institutions, des entreprises qui se sont bâties une crédibilité en développant et en
perfectionnant l'art de rapporter au plus grand nombre ce qui se fait, se vit, se raconte. Mais à ce
12 titre, les médias ne sont pas que des entreprises de diffusion d'informations dont le souci
idéologique serait uniquement d'informer son public. Ils existent avant tout pour être rentables,
pour offrir un rendement à son ou ses propriétaires, lesquels engrangeront les profits. La chasse à
15 l'audimat et au tirage élevé sont donc des objectifs prioritaires. Plus ces derniers sont élevés, plus
le média devient alléchant pour les annonceurs. C'est ainsi que l'information diffusée n'est plus
nécessairement triée selon son impact sur la société, mais aussi selon sa valeur marchande.

18 C'est l'apologie des quatre « S » : le show business, le sexe, le sport et le sang. Si le show business,
le sexe, le sport sont trois éléments très « vendeurs », le sang, en y englobant tout ce que craint le
lecteur, est probablement le plus lucratif de tous. Les gens adorent discuter et se renseigner sur
21 tout ce qui leur fait peur : les guerres, le terrorisme, la pédophilie, les catastrophes naturelles, les
épidémies, tout y passe, avec l'intérêt, non pas de rassurer le public, mais plutôt d'amplifier ce
phénomène de peur, ce qui permet aux médias d'étirer la sauce et même d'être redondant.

24 C'est ainsi que d'autres informations qui ont un plus grand impact au sein de la société sont
reléguées au second rang et se retrouvent avec moins de visibilité. Il est donc facile pour tout
média de manipuler ainsi l'information. Pas nécessairement en diffusant des informations
27 biaisées, mais plutôt en reléguant des informations importantes au second rang. Et si nous
ajoutons à cela que l'importance de l'information sera calculée en fonction des idéologies
politiques et les agendas cachés des propriétaires de journaux, nous nous retrouvons devant un
30 contenu qui est souvent fort biaisé et loin d'être conforme à la réalité.

Si, en théorie, le rôle des médias est de contrebalancer le pouvoir des gouvernements, en
pratique, ils ne jouent ce rôle que partiellement. Lorsque vient la question d'une soi-disant
33 sécurité nationale (la guerre au terrorisme, la guerre en Afghanistan et, surtout, les deux guerres
en Irak, en sont de bons exemples), toute la machine médiatique se met en branle et appuie les
démarches gouvernementales.

36 En ne reprenant que l'information officielle des gouvernements, sans contre-vérification (qu'on
ne lui permet pas de faire d'ailleurs, souvent pour des questions de « sécurité nationale »...), elle
perd totalement son sens critique. Tout média et tout journaliste allant à contre-sens de ces
39 politiques est lourdement sanctionné (il pourra être accusé notamment d'un manque d'esprit
patriotique et tout cela se soldera souvent par des congédiements).

42 Les journalistes ont abdiqué, sans suffisamment guerroyer, leur rôle de chiens de garde chargés,
comme les y enjoint la Constitution (...), de protéger les citoyens contre les mensonges et les abus

3 du pouvoir. Ils se sont laissés dépouiller de leur fonction essentielle, qui est de définir l'information, de discerner, dans le fatras des faits du jour, ce qui est important et ce qui est exact. Ils ont abandonné à d'autres, à ceux qu'ils devraient contrôler, le pouvoir de déterminer non seulement l'agenda et la hiérarchie de l'information, mais bien plus gravement encore, les événements qu'il importe de couvrir et de traiter.

Julie-Maude Beauchesne, AgoraVox, le média citoyen, 27.09.2008

Le Figaro s'écrase devant Air France

Le quotidien a été fortement critiqué pour son traitement du crash du vol AF447¹. Le journaliste en question n'écrit d'ailleurs plus sur les questions d'aviation. Il faut dire que les intérêts en jeu sont importants et Air France sait comment amadouer les journaux.

3 *Le Figaro ne veut « emmerder » ni la droite ni Air France. Le quotidien a créé un tollé au sein de la compagnie et plus particulièrement au sein de ses pilotes à cause de son traitement du crash du vol AF447. Les pilotes reprochent au quotidien d'explorer la piste d'une faute humaine comme origine de l'accident. La tension est telle que, cet été, des membres du personnel d'Air France ont refusé d'embarquer des exemplaires du Figaro destinés aux passagers.*

6 En attendant, le quotidien donne des gages à Air France. Aucune mention sur leFigaro.fr du scoop de Challenges au sujet d'un vol Air France entre Caracas et Paris, publié le 29 septembre. Selon le site, l'équipage aurait volontairement déconnecté le pilote automatique alors que l'avion était en survitesse. Un « oubli » étonnant vu que c'est... *Le Figaro* qui a dévoilé en premier l'incident du vol Caracas-Paris mais sans évoquer la déconnexion volontaire du pilote automatique.

12 De même, le journaliste chargé des questions aéronautiques et qui a déjà eu quelques ennuis avec la compagnie, semble ne plus écrire sur ce sujet depuis début septembre. Un documentaire réalisé par le même journaliste diffusé le 25 septembre sur France 5 au sujet de la sécurité chez Air France n'a pas été annoncé dans le quotidien. Censure ? Si *le Figaro* tient à ménager Air France, c'est parce que les enjeux sont importants pour le quotidien. Les exemplaires vendus (pour presque rien certes) à Air France représentent 10% de la diffusion totale annuelle du quotidien soit près de 10 millions par an. Rien de tel pour montrer ses muscles auprès des quotidiens et entretenir son image de marque face aux publicitaires. En ces temps de disette, le journal de Serge Dassault n'a donc pas intérêt à froisser un de ses principaux clients.

21 Et ces achats massifs ne concernent pas que le journal de Serge Dassault. Selon un ex-cadre d'Air France, certaines commandes de journaux dépassent même le besoin réel de la compagnie, au motif que les journaux baissent leurs prix lorsqu'on achète en gros. Mais à quoi bon acheter plus de journaux, si ces derniers ne sont pas lus, si ce n'est « rendre service » aux patrons de presse ?
24 Mais certains journaux ont moins de chance que *le Figaro*. *Le Canard enchaîné*, par exemple, bénéficie d'un volume bien plus faible de commande. Raison invoquée : le prix. Il y a quelques années, la direction d'Air France a décidé d'augmenter ses achats de journaux. Un geste bien
27 sympathique pour une presse en crise.

Avec la carotte commerciale, Air France sait aussi manier le bâton. La compagnie s'était déjà montrée très offensive contre les journalistes lors du procès pour le crash du Concorde en février
30 2010 comme l'a montré une enquête de Bakchich. Car plus que toute autre entreprise, la compagnie a besoin d'avoir la confiance de ses clients et donc de verrouiller sa communication. Et les journaux, désireux de sauvegarder leurs bons chiffres (même artificiellement gonflés), seront
33 très tentés de suivre.

Tefy Andriamanana, Marianne, octobre 2011

¹ Le vol AF447 était un vol régulier de la compagnie aérienne française Air France entre Rio de Janeiro et Paris, dont l'appareil, un Airbus A330-200 mis en service quatre ans auparavant, s'est abîmé dans l'océan Atlantique le 1^{er} juin 2009. Il transportait 228 personnes

La fascination pour le fait divers

3 *Sauvetage inespéré, vol impensable, crime passionnel..., le fait divers est un classique de la presse écrite. Mais il n'en est qu'un aspect. Or, l'évolution de la télévision semble montrer que celle-ci se concentre sur le fait divers ou sur la banalité quotidienne. Quelle est la fonction de ce type d'émission ?*

6 Le sang et le sexe, le drame et le crime ont toujours fait vendre et le règne de l'Audimat devait faire remonter à la une, à l'ouverture des journaux télévisés, ces ingrédients que le souci de respectabilité imposé par le modèle de la presse écrite sérieuse avait jusque-là porté à écarter ou à reléguer. Mais les faits divers, ce sont aussi des faits qui font diversion. Les prestidigitateurs ont un principe élémentaire qui consiste à attirer l'attention sur autre chose que ce qu'ils font. Une part de l'action symbolique de la télévision, au niveau des informations par exemple, consiste à attirer l'attention sur des faits qui, comme on dit, ne doivent choquer personne, qui sont sans enjeu, qui ne divisent pas, qui font le consensus, qui intéressent tout le monde mais sur un mode tel qu'ils ne touchent à rien d'important.

15 Le fait divers, c'est cette sorte de denrée élémentaire, rudimentaire, de l'information qui est très importante parce qu'elle intéresse tout le monde sans tirer à conséquence et qu'elle prend du temps, du temps qui pourrait être employé pour dire autre chose. Or, le temps est une denrée extrêmement rare à la télévision. Et si l'on emploie des minutes si précieuses pour dire des choses si futiles, c'est que ces choses si futiles sont en fait très importantes dans la mesure où elles cachent des choses précieuses. Si j'insiste sur ce point, c'est qu'on sait par ailleurs qu'il y a une proportion très importante de gens qui ne lisent aucun quotidien ; qui sont voués corps et âme à la télévision comme source unique d'informations. La télévision a une sorte de monopole de fait sur la formation des cerveaux d'une partie très importante de la population. Or, en mettant l'accent sur les faits divers, en remplissant ce temps rare avec du vide, du rien ou du presque rien, on écarte les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques. Par ce biais, on s'oriente vers une division, en matière d'information, entre ceux qui peuvent lire les quotidiens dits sérieux, si tant est qu'ils resteront sérieux du fait de la concurrence de la télévision, ceux qui ont accès aux journaux internationaux, aux chaînes de radio en langue étrangère, et, de l'autre côté, ceux qui ont pour tout bagage politique l'information fournie par la télévision, c'est-à-dire à peu près rien.

Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, 1996

Définition : Le fait divers

Événement de la vie quotidienne sans lien avec l'actualité nationale ou internationale : histoires de voisinage, petits scandales, accidents, mais aussi délits et crimes.

Les 1000 mots de l'info : pour mieux comprendre et décrypter l'actualité
Par Elisabeth Combres et Florence Thinar, Brochet, 2004

Médias de masse : désinformation et manipulation du peuple

Dans notre société actuelle, nous sommes inondés et submergés par un flot d'informations provenant d'une vaste panoplie de sources médiatiques, lesquelles servent toutefois généralement de puissants intérêts, ainsi que les individus qui les possèdent. Dans notre pays, la plus grande partie des médias est donc détenue par cinq empires financiers : Bouygues, Dassault, Lagardère, Bertelsmann, et Vivendi-Universal.

Le 25 septembre 1880 à New York, déjà, lors d'un banquet, le célèbre journaliste John Swinton se fâche quand on propose de boire un toast à la liberté de la presse : « Il n'existe pas à ce jour, en Amérique, de presse libre et indépendante. Vous le savez aussi bien que moi. Pas un seul parmi vous n'ose écrire ses opinions honnêtes et vous savez très bien que si vous le faites, elles ne seront pas publiées. On me paye un salaire pour que je ne publie pas mes opinions et nous savons tous que si nous nous aventurons à le faire, nous nous retrouverions à la rue illico. Le travail du journaliste est la destruction de la vérité, le mensonge patent, la perversion des faits et la manipulation de l'opinion au service des puissances de l'argent. Nous sommes les outils obéissants des Puissants et des Riches qui tirent les ficelles dans les coulisses. Nos talents, nos facultés et nos vies appartiennent à ces hommes. Nous sommes des prostituées de l'intellect. Tout cela, vous le savez aussi bien que moi ! » C'est toujours vrai aujourd'hui, en France, comme ailleurs...

Voici les 10 manipulations de l'opinion publique et de la société, du linguiste nord-américain Noam Chomsky qui a élaboré cette liste, ainsi que les stratégies et les techniques couramment employées :

1 – La stratégie de la diversion : Élément primordial du contrôle social, la stratégie de la diversion consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes. La stratégie de la diversion est également indispensable pour empêcher le public de s'intéresser aux connaissances essentielles, dans les domaines de la science, de l'économie, de la psychologie, de la neurobiologie, et de la cybernétique.

2 – Créer des problèmes, puis offrir des solutions : Cette méthode est aussi appelée problème-réaction-solution. On crée d'abord un problème, une situation prévue pour susciter une certaine réaction du public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter. Par exemple, laisser se développer la violence urbaine, ou organiser des attentats sanglants, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté.

3 – La stratégie du dégradé : Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en dégradé, sur une durée de 10 ans. C'est de cette façon que des conditions socio-économiques radicalement nouvelles ont été imposées durant les années 1980 à 1990. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus un revenu décent, autant de changements qui auraient provoqué une révolution s'ils avaient été appliqués brutalement.

4 – La stratégie du différé : Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme douloureuse mais nécessaire, en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir tout de suite, ensuite parce que le public a toujours tendance à espérer naïvement que tout ira mieux demain et que le sacrifice

demandé pourra être évité. Enfin, cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu.

3 **5 – S'adresser au public comme à des enfants en bas-âge :** La plupart des publicités destinées au
grand-public utilisent un discours, des arguments, des personnages, et un ton particulièrement
6 infantilissant, souvent proche du débilisant, comme si le spectateur était un enfant en bas-âge ou
un handicapé mental. Plus on cherchera à tromper le spectateur, plus on adoptera un ton
infantilissant. Pourquoi ? Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors,
9 en raison de la suggestibilité, elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une
réaction aussi dénuée de sens critique que celles d'une personne de 12 ans.

12 **6 – Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion :** Faire appel à l'émotionnel est une
technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des
individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à
l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, ou des
comportements.

15 **7 – Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise :** Faire en sorte que le public soit incapable
de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage. La
18 qualité de l'éducation donnée aux classes inférieures doit être de la plus pauvre sorte, de telle
manière que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et
demeure incompréhensible par les classes inférieures.

21 **8 – Encourager le public à se complaire dans la médiocrité :** Encourager le public à trouver
« cool » le fait d'être bête, vulgaire et inculte.

24 **9 – Remplacer la révolte par la culpabilité :** Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de
son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de ses efforts.
Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'auto-dévalue et
culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action. Et
sans action, pas de révolution !

27 **10 – Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes :** Au cours des 50
dernières années, les progrès fulgurants de la science ont creusé un fossé croissant entre les
30 connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Grâce à la
biologie, la neurobiologie, et la psychologie appliquée, le « système » est parvenu à une
connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Le système
33 en est arrivé à mieux connaître l'individu moyen que celui-ci ne se connaît lui-même. Cela signifie
que dans la majorité des cas, le système détient un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir
sur les individus que les individus eux-mêmes.

Galaxien, www.inexplique-endeбат.com, 30 novembre 2014

Le lavage de cerveaux en liberté

Chaque fois qu'on demande à un journaliste vedette ou à un présentateur d'un grand journal télévisé s'il subit des pressions, s'il lui arrive d'être censuré, il réplique qu'il est entièrement libre, qu'il exprime ses propres convictions. Comment fonctionne le contrôle de la pensée dans une société démocratique ? En ce qui concerne les dictatures, nous le savons.

3 Quand des journalistes sont mis en cause, ils répondent aussitôt : « Nul n'a fait pression sur moi, j'écris ce que je veux. » C'est vrai. Seulement, s'ils prenaient des positions contraires à la norme dominante, ils n'écriraient plus leurs éditoriaux. La règle n'est pas absolue, bien sûr ; il m'arrive
6 moi-même d'être publié dans la presse américaine, les Etats-Unis ne sont pas un pays totalitaire non plus. Mais quiconque ne satisfait pas certaines exigences minimales n'a aucune chance d'être pressenti pour accéder au rang de commentateur ayant pignon sur rue.

9 C'est d'ailleurs l'une des grandes différences entre le système de propagande d'un Etat totalitaire et la manière de procéder dans des sociétés démocratiques. En exagérant un peu, dans les pays totalitaires, l'Etat décide de la ligne à suivre et chacun doit ensuite s'y conformer. Les sociétés démocratiques opèrent autrement. La « ligne » n'est jamais énoncée comme telle, elle est sous-entendue. On procède, en quelque sorte, au « lavage de cerveaux en liberté ». Et même les
12 débats « passionnés » dans les grands médias se situent dans le cadre des paramètres implicites consentis, lesquels tiennent en lisière nombre de points de vue contraires.

15 Le système de contrôle des sociétés démocratiques est fort efficace; il instille la ligne directrice comme l'air qu'on respire. On ne s'en aperçoit pas et on s'imagine parfois être en présence d'un débat particulièrement vigoureux. Au fond, c'est infiniment plus performant que les systèmes totalitaires.

18 N'oublions pas comment s'impose toujours une idéologie. Pour dominer, la violence ne suffit pas, il faut une justification d'une autre nature. Ainsi, lorsqu'une personne exerce son pouvoir sur une autre – que ce soit un dictateur, un colon, un bureaucrate, un mari ou un patron –, elle a besoin
21 d'une idéologie justificatrice, toujours la même : cette domination est faite « pour le bien » du dominé. En d'autres termes, le pouvoir se présente toujours comme altruiste, désintéressé, généreux.

Noam Chomsky, Le Monde diplomatique, août 2007

Questionnaire

1. Comment l'auteur explique-t-il que les journalistes puissent prétendre, sans mentir, qu'ils ne sont pas victimes de la censure ?
2. Quelle est, selon l'auteur, la différence entre la censure exercée par un régime totalitaire et celle que l'on retrouve dans les sociétés démocratiques ? Laquelle est plus efficace ? Pourquoi ?
3. Expliquez les expressions soulignées en contexte.
4. L'auteur affirme que toutes les formes de société sont touchées, d'une manière ou d'une autre, par la censure. Faites référence aux textes vus en cours d'année pour expliquer dans quel(s) domaine(s) et sous quelle(s) forme(s) la censure touche tout un chacun de nos jours.

Quels enseignements tirer de la couverture médiatique des attentats de 2015 ?

La couverture médiatique des événements dramatiques (*Charlie*, Hyper Cacher, Garissa au Kenya, Copenhague...) pose un certain nombre de problèmes qui interrogent la profession mais au-delà l'ensemble de la société. Avec les moyens modernes de transmission, les chaînes d'information en continu, les réseaux sociaux, ce sont les pratiques mêmes du métier de journaliste qui se trouvent modifiées et interrogées et, au-delà, le rôle joué par les médias dans la compréhension du monde. Notre profession devrait permettre au citoyen de se forger une opinion et à partir de là de prendre toute sa part à l'évolution des sociétés. Force est de constater que tel n'est pas le cas.

Concernant la tuerie à *Charlie Hebdo*, jamais auparavant le téléspectateur ou l'auditeur n'avaient pu vivre en direct de tels événements. Car comme l'affirme le slogan répété à longueur d'antenne par les chaînes d'info en continu : « Priorité au direct », l'Audimat l'impose ! Le direct qui aurait pu être un plus sur un événement entraîne des dérives qui gangrènent la profession. Le direct ne permet pas de prendre le recul nécessaire à la diffusion de toute information. On se base sur des confidences de services de police, sur des interviews de « témoins » plus ou moins proches des événements, sans vérifier la véracité de leurs dires parce qu'il faut alimenter l'antenne et on met même en danger la vie d'otages pour le scoop du témoignage.

Si les médias oublient leur mission, c'est parce qu'ils sont sous la pression d'Internet et des réseaux sociaux, qui ne sont pas soumis aux mêmes règles. Les médias emploient des journalistes professionnels qui se doivent de respecter l'éthique et devraient se différencier des réseaux sociaux. Mais il paraît nécessaire que, sans porter atteinte à la liberté du Net, le législateur devrait se pencher sur ce problème ; le Net ne pouvant pas être en dehors de la loi.

Il importe donc, plus que jamais, que la profession, et pas seulement sa frange la plus politisée, s'interroge sur les conditions de la production de l'information et place ce sujet en haut de la hiérarchie. Tout d'abord, il existe une tension fondamentale entre le droit à l'information – et le droit d'informer – et les obligations relatives à la sauvegarde de l'ordre public. Ce qu'est venue nous rappeler l'attaque terroriste contre le musée du Bardo à Tunis, I-Télé diffusant en direct l'interview d'une touriste française lors de la prise d'otages. Peut-on se réfugier ici derrière la liberté d'information ? N'y avait-il donc aucun moyen de couvrir l'événement sans aller aussi loin ? Comment ne pas voir que ce n'est pas au nom de la liberté d'informer qu'I-Télé est allée jusqu'à mettre en danger la vie d'un otage, mais bien pour capter de l'audience grâce à ce « scoop » ? Qu'en allant aussi loin, les médias français ne sont pas loin de tomber dans la « trash télé » à l'américaine, qu'ils ont pourtant souvent beau jeu de dénoncer ?

La réponse apportée par certains médias n'est pas la bonne, et relève en partie de la mauvaise foi. Les médias mettent en avant la liberté d'information mais il s'agit de dérive dans la course effrénée à l'audience ; audience qu'il ne faut pas perdre, car l'audience, c'est la publicité. Or à courir à tout prix après l'audience, c'est la confiance de leurs spectateurs que ces médias risquent de perdre.

C'est donc avant tout aux médias, à tous les médias, de prendre ensemble leurs responsabilités. De mettre au point une charte de déontologie et des règles d'éthique communes qu'ils devront respecter. Dans le respect du droit à l'information, mais également de sa qualité.

Jean-François Téaldi et Julia Cagé, *L'Humanité*, 20 avril 2015

Presse écrite : l'année de tous les dangers

3 La presse écrite va mal. L'érosion du tirage et de la diffusion des quotidiens payants régionaux ou
nationaux, tendance qui démarre dès les années 1970, s'est accélérée récemment malgré
l'importance des aides directes et indirectes (800 millions d'euros pour l'ensemble de la presse en
6 2012). Des titres emblématiques ont disparu. La presse ne vaudrait donc plus grand-chose ? Elle
subit une double peine : désaffection des acheteurs, de plus en plus âgés et de moins en moins
9 fidèles, et difficulté à monétiser l'audience, sur le papier comme en version numérique. Peut-on
espérer un salut par le numérique ? Ce n'est pas sûr quand on sait, par exemple, que la
consultation des journaux est plus volatile sur le Net, et que la valeur de l'espace publicitaire y est
égale environ au dixième de la valeur du même espace sur le papier.

12 Comment conjuguer presse papier et presse numérique ? Quand l'information devient un flux
permanent, fait de mises à jour continues, étoffé par des liens vers des images fixes et animées,
plusieurs pistes sont à explorer. La première repose sur l'idée que les médias en ligne sont
15 adaptés à l'information en continu, centrée sur les faits, tandis que le papier se prête à la
réflexion plus approfondie. La deuxième piste a trait à l'espace disponible. La contribution des
lecteurs, blogueurs invités ou commentateurs spontanés assure une partie des contenus. En
version numérique, la limitation de place pour le contenu rédactionnel disparaît ; il est possible de
18 moduler autant que de besoin la taille des articles et de tirer profit de cet espace dilaté. La
troisième piste consiste à combiner médias plutôt élitaires et chers en fin de semaine, pour
satisfaire la curiosité intellectuelle d'une catégorie exigeante de lecteurs, et journaux plus brefs le
21 reste de la semaine. La quatrième piste prend acte de l'évolution du fait qu'une part de la
demande, devenue plus fragmentée, sélective et ciblée, se soucie peu de la vision globale d'un
journal traitant de tous les grands sujets dans un ordonnancement quasi immuable. Les
24 agrégateurs y répondent, et les journaux peuvent jouer sur les deux catégories de lecture : la
lecture généraliste et la lecture spécialisée.

27 C'est dans la combinaison de ces quatre pistes que réside la chance de la presse de se renouveler,
à la condition toutefois de jouer la carte de la qualité. Est-ce possible lorsque les revenus
diminuent et que la part des journalistes professionnels doit se réduire à peau de chagrin ? C'est
cette gageure qu'il s'agit d'affronter en gardant en tête que le numérique ne saurait dupliquer le
30 journal papier sans décevoir au point de détourner l'attention, cette ressource devenue si rare,
des lecteurs occasionnels ou réguliers.

Françoise Benhamou, LesEchos.fr, publié le 15 janvier 2014

Questionnaire

1. Comment se traduit la crise de la presse écrite ?
2. Expliquez les mots et expressions soulignés dans le texte !
3. Quelles solutions sont envisageables pour sortir la presse de cette crise ? Expliquez !
4. Pourquoi, selon Paul Starr, Fatima Sator et Elisa Juszczak est-il important de sauver la presse écrite ? Quels sont les enjeux de la presse écrite dans notre société actuelle ?

Journalisme : est-il temps de jeter le papier ?

À l'occasion de la conférence « Journalisme d'aujourd'hui et de demain », le Journal International se penche sur l'avenir du quatrième pouvoir. Entre le support numérique, l'apparition du « Citizen journalism » et une « infobésité » inquiétante, il est grand temps de repenser le journalisme.

- Journaliste ? Aujourd'hui, tout le monde peut le devenir. Le développement des journaux en ligne a ouvert la porte au journalisme citoyen. Autrement dit, ce ne sont plus seulement les professionnels qui écrivent des articles accessibles au grand public. Cette nouvelle forme de journalisme a lentement émergé suite à un sentiment d'insatisfaction par rapport au journalisme mainstream, qui propose une information perçue comme rapide et incomplète. Le journalisme citoyen permettrait aussi à des spécialistes de donner leur analyse sur un événement ou un thème qu'ils maîtrisent. Mais qu'en est-il du journalisme professionnel ? Un mur est-il réellement en train de se créer entre ces deux manières de traiter l'information ? Non, car la force du journalisme citoyen et du journalisme professionnel réside dans leur complémentarité. En effet, il ne faut pas oublier que même le journalisme professionnel conserve, selon le directeur de MediaPart Edwy Plenel, une responsabilité citoyenne et une légitimité démocratique.
- Occuper ses trajets en métro en lisant la presse distribuée gratuitement est devenu le quotidien de plusieurs d'entre nous. Mais que valent ces pages surchargées de publicités ? 97% des Français considèrent s'informer tous les jours. Mais qu'appellent-ils « s'informer » ? Sans publicité, la presse gratuite n'existe pas. La publicité cherche à toucher le plus de personnes. Quoi de mieux que des journaux distribués aux bouches de métro ? Ces papiers qui s'arrachent, en vitesse au pied de l'escalator, vont chercher une logique de « scoop ». Titres-chocs, exagération de faits et diffamations sont au rendez-vous pour faire lire cette presse. Des articles très courts, souvent des reprises des dépêches d'AFP sans analyse ni information nouvelle et aucune valeur ajoutée, la presse gratuite ne fait que s'éloigner de l'information. Il est clair et indiscutable que la qualité se paie. Comme pour tout. Si la presse gratuite permet une très rapide connaissance de l'actualité, elle n'est pas sur le point de nous apprendre quelque chose.
- C'est à la presse d'un pays que l'on peut évaluer sa démocratie. Une presse pauvre reflète une démocratie pauvre. Le journalisme a été, au début, vu comme le chien de garde de la démocratie pour qu'aucun pouvoir ne s'approprie cet outil démocratique. Or au fil des siècles, de l'histoire et des dictatures, les citoyens ont perdu confiance dans le journalisme. Le journalisme ? Un moyen de diffuser un message et de contrôler les esprits, disaient-ils. Pour cette sauvegarde de la démocratie, il faut, dans un État, une presse libre et indépendante. Une presse qui a pour seuls détenteurs et actionnaires des journalistes. Businessman, banquiers et grandes fortunes sont à la tête des groupes de presse français. Comment défendre des valeurs démocratiques alors que la liberté d'expression a une limite; les intérêts de ces actionnaires. Les médias, qu'on appelait le 4e pouvoir, ne peuvent prétendre l'être avec des intérêts autres que démocratiques.
- Cette idéologie d'indépendance des médias se heurte à la réalité; quand on demande à Edwy Plenel quel est l'état de santé de la démocratie en France il répond « *malade, très malade* ». Rendre le journalisme libre et indépendant, sans intérêt économique; il est grand temps de commencer la mission « *save the democracy* ».

Elisa Juszcak et Fatima Sator, Le Journal International.fr, 13 mai 2013

Les journalistes face au développement web

Entretien avec Olivier Porcherot, responsable de l'Umcam – Unité de Management et Conception des contenus Audiovisuels et Multimédias - et du service Expertise, Etudes & Conseil

Qu'est-ce que la montée en puissance du Web 2.0 et des réseaux sociaux a changé dans les pratiques journalistiques ?

3 Olivier Porcherot : Les réseaux sociaux sont devenus la deuxième source d'information favorite
des internautes et la première pour les jeunes, devant les médias classiques. Sur les réseaux
6 sociaux, il y a chaque jour 4 milliards d'éléments partagés sur Facebook, 175 millions de tweets, 3
milliards de vidéos vues sur YouTube. Cette montée en puissance du Web et des réseaux sociaux
a fait craindre que le journalisme, en tant que pratique professionnelle, ne soit amené à
9 disparaître ; on entend depuis quelques années de sombres prédictions sur le déclin de la
profession. Mais, submergé par toutes ces nouvelles sources d'informations, le public a besoin de
références et de repères pour pouvoir comprendre le monde qui l'entourne.

12 A ce titre, le rôle du journaliste est indispensable. Son métier change profondément, ce qui ne
veut pas dire qu'il va disparaître. Bien au contraire. Il s'effectue dans un nouveau contexte qui a
gagné en complexité. Pouvoir se situer, repérer les informations essentielles, les vérifier est un
enjeu de première importance.

15 Le Web a cette spécificité d'être à la fois émetteur et récepteur d'information. C'est là
précisément, à ce carrefour, que le journaliste doit se positionner et faire du in/out : recevoir
l'info d'un côté pour la diffuser de l'autre. Mettre en place sa veille, vérifier ses sources, les
18 recouper, diffuser les contenus sur les différents supports du média pour lequel il travaille, etc.
Dans ce contexte, certains internautes ont développé des blogs très informés et fiables dans le
champ de leurs compétences et les journalistes se doivent de les identifier, les valoriser, et les
21 utiliser comme sources.

La multiplication des informations complexifie-t-elle le travail du journaliste ?

24 O.P. : Oui, être plus informé ne signifie pas forcément être mieux informé. Trier et traiter les
informations dans ce flot de données qui s'amplifie, et ne s'arrête jamais, est particulièrement
chronophage. D'où le crowdsourcing : de plus en plus de médias mettent à contribution des non-
27 journalistes ou des journalistes amateurs, ceux que l'on qualifie parfois de journalistes citoyens,
des individus passionnés par un sujet et qui consacrent du temps à l'étude de documents afin
d'aider le journaliste à co-construire des contenus. Cette élaboration, qui s'appuie sur une
participation de contributeurs éclairés, va permettre au journaliste de décoder, d'analyser,
30 d'écrire ou de réaliser un sujet à partir d'éléments fiables qui enrichissent sa pratique.

La rapidité du flot d'informations pose également la question du tri à faire et de la vérification.
Comment gérer ces informations ? Certaines, bénéficiant d'un traitement de fond, doivent être
33 mises en valeur sur la version papier — si nous parlons de presse écrite — et les informations de
flux seront réservées au média numérique, site web et réseaux sociaux. Une déclinaison éditoriale
doit être faite en fonction des supports : tel site les « poussera » sur Facebook, tel autre, sur
36 Twitter, etc., de manière à ne pas doubler l'information et de la présenter sous une forme
adaptée.

39 Le journaliste n'est plus un professionnel qui exerce une compétence dans un seul média, il doit
être pluri-compétent. On assiste donc à la création de trois niveaux de journalistes : le journaliste

« assis » qui fait son travail sur Internet et va chercher l'information. Pour lui, en effet, le «
3 sourcing » (authentifier et valider ses informations) est un problème important et il lui faut
identifier les sites d'où proviennent ces informations. Avec leur multiplication, les mêmes
6 informations circulent et le risque d'une normalisation de l'information existe. D'autre part, il
existe ce qu'on qualifie de journaliste « debout » qui incarne le journaliste traditionnel, le
9 journaliste de terrain, et puis le journaliste de discussion qui entretient le contact avec le
lecteur, qui peut devenir producteur d'informations qu'il faudra filtrer, accompagner, évaluer,
12 éditorialiser.
15

On a tendance à penser qu'Internet va dévorer tous les autres médias, ce qui est faux. Internet est
un média supplémentaire et complémentaire qui trouve sa place au côté des médias antérieurs.
Certes, Internet va consommer du temps de consultation mais on observe également que le
temps de visionnage de la télévision augmente aussi, et ceci dans le monde entier, donc tout
s'additionne. La consultation d'informations sur tablette (qui est de deux heures environ par jour
contre 45 minutes pour la presse écrite) n'a pas non plus fait baisser le temps consacré aux autres
sources médias.

Propos recueillis par Isabelle Didier et Philippe Raynaud, Entretien avec Olivier Porcherot et Bruno
Masi, www.ina-expert.com, octobre 2012

Le journalisme Web tiré vers le bas

Clic ou Pulitzer? La thèse d'Angèle Christin, doctorante en sociologie à Princeton, révèle les tensions entre logiques d'audience et ligne éditoriale de qualité dans les rédactions des sites Web d'information new-yorkais et parisiens. De 2011 à 2013, elle a mené 101 interviews de journalistes et rédacteurs en chef, travaillant pour 8 rédactions pure players de news ou de sites de quotidiens.

Sur les sites Internet d'information, les audiences sont-elles les rédactrices en chef?

3 Le gros problème des rédactions Web, c'est que les journalistes ne font pas de vraie analyse
statistique des données dont ils disposent. Lors de mes observations au sein des rédactions, j'ai
pu entendre : "Ça n'a pas marché, on ne va pas le refaire." Ils n'essaient pas vraiment de
comprendre pourquoi "ça n'a pas marché". Or cela peut dépendre du titre, des mots clefs, de la
6 place de l'article sur la Homepage, du relais sur les médias sociaux...

On peut d'ailleurs modifier le destin d'un article en changeant son titre, en fonction de la
popularité de certains mots clefs, voire en le repostant en continu pendant 48 heures sur les
9 médias sociaux pour exploiter à fond son potentiel de clics. Pour le média, le clic est un revenu
publicitaire. Pour l'individu, auteur de l'article, c'est agréable quand un article fait du clic. Cela
peut même être considéré comme un indicateur de sa valeur, voire de son existence.

12 La notion de ligne éditoriale a-t-elle disparu?

Face à la pression du marché, il y a une forte tension entre un impératif de quantité et la qualité,
c'est-à-dire une ligne éditoriale respectable. Les rédactrices et rédacteurs en chef ont des
15 arbitrages à faire sur cette question essentielle. Un gros site américain a carrément supprimé sa
rubrique "International", faute d'audience. Les sites de news essaient généralement de garder un
équilibre en subventionnant un sujet sur la Syrie, par exemple, par des diaporamas people ou
18 autres petits articles de type "liste" - comme "Top dix des stéréotypes sur les Parisiens" - qui vont
cartonner.

Parviennent-ils à maintenir cet équilibre?

21 C'est très dur, sachant que de petits articles de deux paragraphes avec trois liens peuvent être
réalisés en 20 minutes. Le calcul, que tout le monde fait, c'est qu'un journaliste peut faire 30
petits papiers de ce type par jour alors qu'en se consacrant trois jours à un sujet d'enquête ou à
24 un reportage, son papier fera 20 000 clics au mieux. Les sites d'info se comparent beaucoup et ont
toujours un œil les uns sur les autres. Il y a un nivellement par le bas et la comparaison leur
permet de justifier certains choix. Ils se disent : "Si untel fait pas mal de people, je peux bien en
27 faire un peu plus."

Votre thèse s'appelle "Clic ou Pulitzer". Le journaliste Web est-il condamné à choisir?

Les journalistes Web, souvent très jeunes, espèrent la plupart du temps faire du reportage,
30 travailler pour XXI ou être grands reporters au Monde. Ils voient leur passage par une rédaction
Web comme un tremplin pour aller vers le papier, se faire des contacts, se créer une réputation.
Pas mal de jeunes se servent de leurs CDD dans les rédactions Web pour financer des projets plus
33 longs - mais pas rentables - qui leur tiennent à cœur. Le problème, c'est que si vous devez
produire beaucoup de papiers, vous n'avez pas le temps de faire autre chose.

ANNEXE 1

Classement mondial de la liberté de la presse 2015 : une détérioration générale

Le Classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières (RSF) permet d'établir la situation relative de 180 pays au regard notamment de leurs performances en matière de pluralisme, d'indépendance des médias, de respect de la sécurité et de la liberté des journalistes.

En tête de l'édition 2015 du Classement mondial de la liberté de la presse figurent, comme souvent, trois pays nordiques, la Finlande, première depuis cinq ans, la Norvège et le Danemark. A l'autre bout du spectre, les situations les pires sont relevées au Turkménistan, en Corée du Nord et en Erythrée, 180ème sur 180. L'Allemagne figure à la 12e place, le Luxembourg figure à la 19e place, la France figure à la 38ème place, les Etats-Unis à la 49ème, la Russie à la 152ème et la Chine à la 176ème.

Le Classement mondial de la liberté de la presse met en évidence une détérioration globale en 2014. Éprouvée par les conflits, la menace accrue d'acteurs non étatiques, les exactions commises lors de manifestations et par la crise économique et financière, la liberté de la presse régresse sur les cinq continents.

Si la zone Union européenne (sans les Balkans) reste celle dans laquelle la presse est la plus libre, elle enregistre néanmoins la plus grosse dégradation de l'année. Une tendance inquiétante qui reflète un double phénomène : les dérives de certains pays membres et l'incapacité des mécanismes européens à les endiguer. Dernière en matière de respect de la liberté de l'information, la zone Afrique du Nord - Moyen-Orient a vu cette année encore l'apparition de nouveaux « trous noirs » de l'information. Des régions entières passées sous le contrôle de groupes non-étatiques dans lesquelles l'information indépendante est tout simplement inexistante.

Classement mondial de la liberté de la presse 2015 : Les raisons d'une régression inquiétante

Proche-Orient, Ukraine, Syrie ou Irak... De nombreux conflits ont marqué 2014. Les belligérants se sont livrés à une redoutable guerre de l'information. Propagande ou blackout, les médias, devenus des objectifs stratégiques, ont été pris pour cibles, attaqués, voire réduits au silence.

Les groupes non étatiques n'obéissent à aucune loi et poursuivent leurs propres intérêts au mépris des droits fondamentaux. De Boko Haram au groupe Etat islamique, en passant par les narcotrafiquants latinos ou la mafia italienne, les motivations varient mais le *modus operandi* est le même : réduire au silence, par la peur ou les représailles, les journalistes et blogueurs qui osent enquêter sur ces groupes ou qui refusent de s'en faire les porte-voix.

Sanctuariser un système politique au nom de la protection du sacré : un moyen extrêmement efficace pour censurer toute critique envers le pouvoir dans des pays où la religion fait loi. Dans près de la moitié des pays du monde, le délit de blasphème est une notion qui met en danger la liberté de l'information. Parfois, lorsque certains "fidèles" estiment que la justice n'assure pas suffisamment le respect de Dieu ou du prophète, ils se chargent eux-mêmes de rappeler aux journalistes et aux blogueurs ce qu'ils ont le droit de dire ou non.

Ce sont des régimes dictatoriaux d'Europe de l'Est, d'Afrique, d'Asie ou encore du Moyen-Orient. Ils sont pour la plupart dirigés par des caricatures vivantes, qui prêteraient à rire s'ils n'exerçaient pas un contrôle absolu sur leurs populations. En 2014, ils ont encore davantage resserré l'étau qui étouffe depuis des années la presse : parmi les 20 derniers pays du Classement 2015, 15 ont fait pire que lors de l'édition 2014.

L'érosion du modèle européen

- 3 Année après année, le Vieux Continent régresse au Classement mondial de la liberté de la presse. Stable entre les éditions 2013 et 2014, l'Union européenne marque le pas en 2015. Outre les pays nordiques qui restent, cette année encore, en tête de Classement, les autres membres de l'Union dévissent globalement. Une tendance générale qui nourrit de sérieuses inquiétudes quant à la pérennité du "modèle européen".
- 6 L'intervention du pouvoir dans les rédactions est une réalité dans de nombreux pays de l'UE. La concentration économique et le manque de transparence de la propriété favorise ce phénomène. Les organes de régulation sont parfois instrumentalisés pour étouffer les médias. C'est un
- 9 problème majeur en Hongrie (65), où le Conseil des médias, dont le président est désigné par le Premier ministre, interfère avec les politiques éditoriales. Un phénomène que l'Union européenne ne parvient pas à endiguer.
- 12 Par ailleurs, l'UE ne reconnaît pas d'"exception médiatique" dans son droit de la concurrence. Les positions dominantes de grands groupes de presse comme les difficultés pour rentrer sur le
- 15 marché sont des menaces directes pour le pluralisme de l'information. Et pourtant, même si le pluralisme est une valeur importante de l'Union européenne qui figure dans les traités, le droit européen ne fait pas de réelle différence entre un média et une entreprise d'import-export. L'UE
- 18 ne prévoit aucune règle en matière d'attribution aux médias d'aides publiques par l'État. La répartition des budgets de communication publique n'est pas réglementée non plus. C'est
- 21 pourtant un moyen de pression redoutable, notamment à l'échelon local. En France (38) par exemple, *Le Ravi*, surnommé le "Charlie Hebdo marseillais", a perdu en 2014 près de 40 000 euros de financement public. Une décision des autorités locales aux allures de sanction qui fait craindre la disparition du journal satirique.
- 24 Enfin, l'UE n'impose ni la transparence des modes de nomination des dirigeants de médias publics, ni l'indépendance de ces derniers vis-à-vis des autorités politiques nationales. Elle laisse ainsi la place à des dérives. En Italie, les nominations de la Radiotélévision italienne (RAI) permettent à la majorité au pouvoir de s'assurer un certain contrôle de l'audiovisuel public.

Une presse prise à la gorge par les populistes

- 27 Entre la 30e et la 70e place, plusieurs pays européens montrent leur incapacité à s'extraire par le haut du "ventre mou de l'Europe". Depuis la crise financière de 2007, les pays de l'Union européenne connaissent des difficultés croissantes, affrontant notamment un chômage en hausse
- 30 et un pouvoir d'achat en baisse. Un terreau fertile pour le populisme qui pointe la responsabilité des élites dans la crise. Les populistes s'en prennent aux médias, jugés coupables d'appartenance au "système".
- 33 En France, le Front national (FN), qui revendique le statut de premier parti de France, s'est distingué en refusant à certains journalistes l'accès à ses événements. Sur le terrain, les
- 36 journalistes sont régulièrement pris pour cible, notamment dans les manifestations. Si les manifestants s'en prennent aux médias, il arrive aussi que les forces de l'ordre violentent les journalistes.
- 39 Le Luxembourg (19e), au cœur de l'actualité fin 2014 avec l'affaire des LuxLeaks, qui a révélé les arrangements fiscaux entre des multinationales et le gouvernement luxembourgeois, retrouve son niveau de 2009 (20e) au terme d'une année mêlant espoirs et frustrations. Alors que le
- 42 journalisme d'investigation semble se développer dans le Grand-Duché, avec, par exemple, la création d'un prix du journalisme d'investigation en 2014, les liens étroits entre les différents pouvoirs économique, politique et médiatique opposent de manière croissante une résistance au travail des journalistes.

Le prétexte fallacieux de la sécurité nationale

3 "Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux", affirmait déjà au XVIIIe siècle, Benjamin Franklin, l'un des pères fondateurs des États-Unis d'Amérique. Deux siècles plus tard, la sécurité est devenue le premier argument de nombreux gouvernements, démocratiques ou non, pour piétiner les libertés fondamentales et museler l'information.

6 C'est souvent au nom de la sécurité nationale que les démocraties prennent des largesses avec leurs valeurs. Face à la menace réelle ou fallacieuse, des gouvernements se créent, à un rythme chevronné, tout un arsenal législatif afin de museler les voix indépendantes. Un phénomène qui
9 touche aussi bien les régimes autoritaires que les démocraties.

12 En février 2014, lors d'une conférence de presse dénonçant les poursuites de l'administration américaine à son encontre, James Risen, journaliste au New York Times, qualifiait les États-Unis (49e) d'"État orwellien se proclamant transparent". Au nom de l'Espionage Act, le journaliste d'investigation était menacé d'être jeté en prison, s'il ne révélait pas ses sources dans une affaire ayant trait à la sécurité nationale. Cette loi datant de 1917 n'avait été utilisée que trois fois avant
15 l'accession de Barack Obama à la présidence des États-Unis dans le cas de fuites d'information. Pendant ses deux mandats, elle aura été utilisée huit fois contre des lanceurs d'alerte dont Chelsea Mannings.

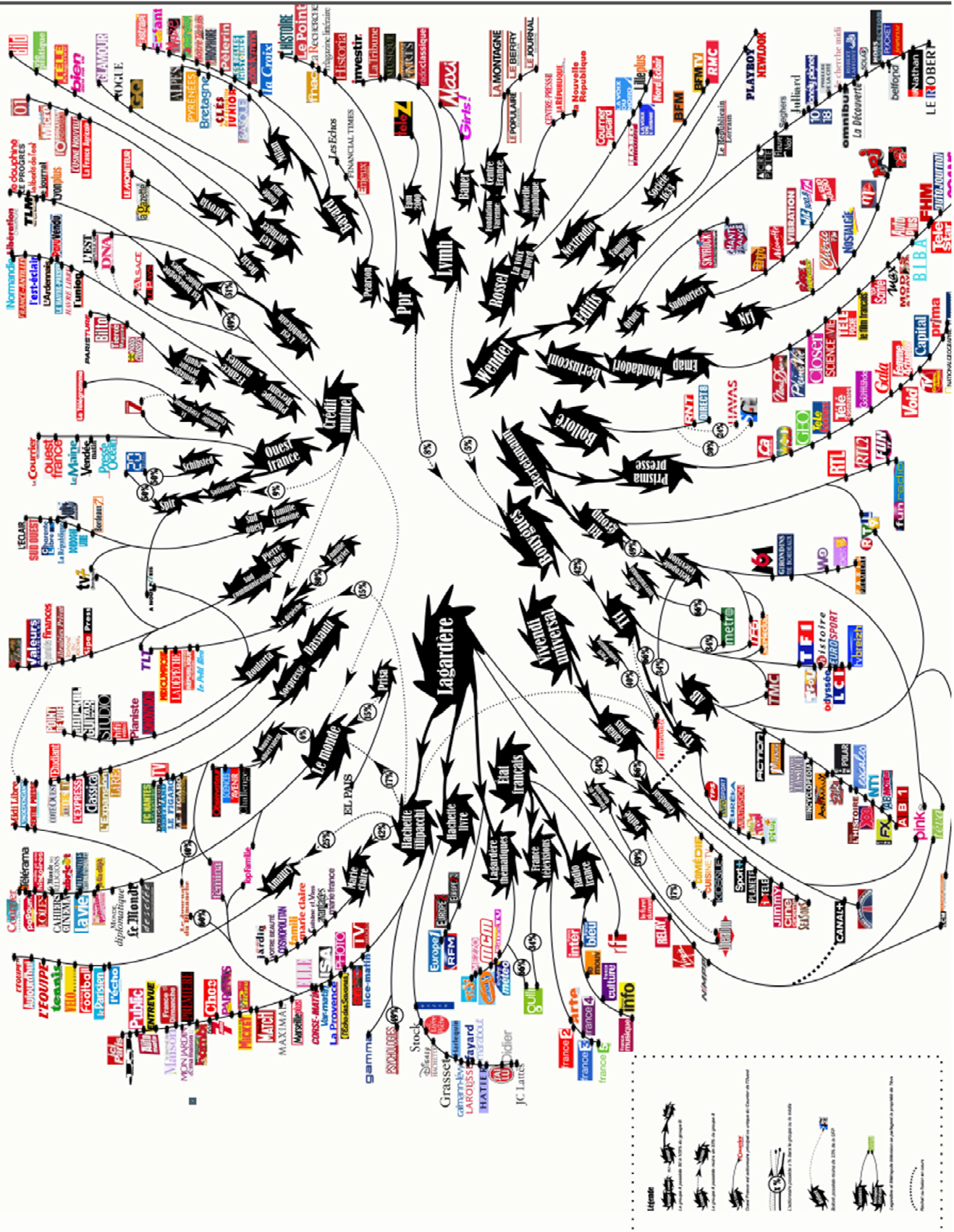
18 C'est encore au nom de la sécurité nationale que les États-Unis et la National Security Agency (NSA) ont mis en place le système de surveillance dont l'ampleur a été révélée en juin 2013 par le lanceur d'alerte Edward Snowden. Ces révélations lui ont valu d'être poursuivi encore au nom de
21 l'espionnage Act. Ces pratiques de surveillance puisent leur justification légale dans le cadre du Foreign Intelligence Surveillance Act (FISA) de 1978 mais ce sont véritablement les attentats du 11 Septembre 2001 et leurs conséquences sur l'opinion publique américaine qui ont entraîné la
24 dérive paranoïaque et sécuritaire des États-Unis. Le pays a voté le Patriot Act quelques mois plus tard ainsi que les amendements du FISA Act en 2008.

27 En Europe, de nombreux pays se dotent de législations anti-terroristes permettant la mise sous surveillance d'individus. La France (38e) et le Royaume-Uni (34e) sont de loin les plus mauvais élèves. En 2013, la France a voté la Loi de programmation militaire dont l'article 20 a instauré une
30 surveillance administrative. Au nom de la "sécurité nationale" et de la "lutte contre le terrorisme", le juge, qui est pourtant le garant des libertés fondamentales, se voit retirer la décision de mise sous surveillance. En 2014, la loi renforçant les dispositions relatives à la lutte
33 contre le terrorisme est venue parachever ce dispositif de surveillance en diminuant au passage la protection juridique des journalistes et en mettant en place un système de censure administrative de sites web.

La liberté de la presse, privilège des plus riches ?

36 La richesse par habitant est corrélée positivement à la liberté de la presse. Une tendance symbolisée par la performance de la Norvège ou du Danemark, qui font partie de la liste des 20 pays ayant le plus important PIB par habitant au monde et qui sont respectivement 2ème et 3ème
39 au Classement mondial 2015. A l'opposé, les pays les plus pauvres tels que l'Éthiopie, la Gambie ou l'Érythrée apparaissent en bas de Classement, respectivement 142e, 151e et 180e. Dans ces pays, pauvreté et autoritarisme vont de pair et l'information est étouffée au profit d'une propagande d'État.

ANNEXE 2
« Pieuvre médiatique »



LES ACTEURS DE L'INFO

Média-industrie

Concentrations à la française

Quelques grands groupes de communication dominent les secteurs de la presse, de l'audiovisuel, de l'édition et de la distribution.

Depuis le début des années 1980, la concentration des médias français s'accroît malgré des lois censées garantir notamment le pluralisme de la presse. Si les noms des grands groupes de presse sont peu connus du grand public, les médias qu'ils détiennent sont lus, vus ou entendus par des millions de Français. Premier éditeur français, mais aussi mondial, de magazines, Hachette Filipacchi Médias, filiale du groupe Lagardère, édite des quotidiens comme *Nice-Matin*, des magazines (*Paris Match*, *Elle*), etc. Lagardère est aussi présent dans l'édition (Hachette Fayard Grasset...), dans l'audiovisuel, avec les radios Europe 1, RFM, etc., ou les chaînes thématiques. Depuis décembre 2006, ses activités presse, radio, TV et numérique sont regroupées sous le nom de Lagardère Active Media. Une réorganisation visant à faire du groupe l'un des leaders mondiaux des contenus sur tous les

Des intérêts divergents ?

Des observateurs voient dans cette concentration des médias entre les mains de quelques acteurs un danger pour la liberté d'opinion, voire une menace pour la démocratie. Une crainte d'autant plus grande que certains groupes ont des activités éloignées des médias : les hautes technologies pour Lagardère, l'armement pour Dassault... En vue d'un intérêt d'ordre économique, par exemple, la tentation serait alors grande d'exercer une influence sur le contenu des médias dont ils sont propriétaires.

S. K.



Arnaud Lagardère, PDG du groupe éponyme.

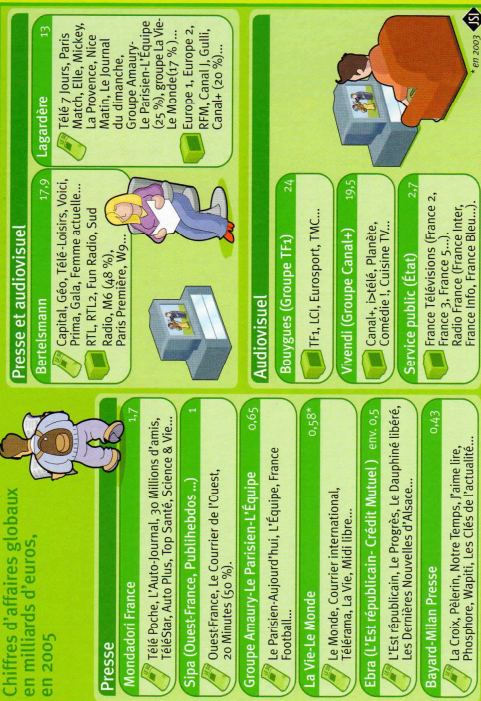
Le géant Ouest-France

Le groupe Sipa/Ouest-France s'est constitué autour de son titre historique : le quotidien régional *Ouest-France*. Fort de 41 éditions locales, le journal est le premier quotidien francophone au monde et le premier quotidien français depuis 1975. Selon l'Office de justification de la diffusion sa diffusion totale² était de 781 033 exemplaires en 2005. Le groupe, qui a multiplié les acquisitions, compte aujourd'hui un quotidien, *La Presse de la Manche*, 38 hebdomadaires locaux qui couvrent un quart du territoire français, des publications spécialisées dans le secteur maritime comme le magazine *Voiles et Voiliers*, des sites Internet, une filiale d'édition, un groupe de 160 titres gratuits...

90 Les Clés des médias

Les principaux groupes de presse français

Chiffres d'affaires globaux en milliards d'euros, en 2005



«Une concentration inévitable»



Nathalie Sonmac, économiste et maître de conférences à l'université Paris II, est coauteure, avec Jean Gabszewicz, de *L'Industrie des médias, éditions La Découverte (2006)*.

La concentration des médias est-elle vraiment inévitable ? Produire de l'information coûte cher et, actuellement, il n'y a pas de survie possible en dehors des groupes. Il n'y a qu'à voir les récentes difficultés du quotidien national *Libération* pour s'en rendre compte. La concentration est d'autant plus inévitable que la plupart des titres de presse font face à une érosion régulière du nombre de leurs lecteurs eux-mêmes de plus en plus réticents à vouloir payer l'information, notamment les jeunes. Du coup, les publications sont de plus en plus dépendantes de la publicité, qui va principalement aux titres qui touchent le plus grand nombre de personnes, au détriment de ceux qui affichent de faibles ventes. Au final, la question

- Quelles sont les solutions envisageables ? La solution pourrait passer par des aides de l'État plus ciblées, en soutenant par exemple la presse d'information, et non celle de divertissement. Mais, à mon sens, la concentration des médias n'empêche pas la diversité. C'est même le contraire : plus les groupes sont importants, plus ils peuvent se permettre d'éditer des publications qui correspondent à des niches de lecteurs, comme des titres de presse spécialisée, par exemple.

Propos recueillis par S. K.

91 Les Clés des médias

En clair
Concentration : en économie, processus de regroupement d'activités industrielles ou d'entreprises.

En savoir +

- À lire :**
- *La Presse écrite en France au XX^e siècle*, de L. Martin, éd. Le Livre de poche (2003).
 - *Sur la concentration des médias*, de l'Observatoire français des médias, éd. Liris, 2005.

Sur le Net :

- <http://senat.fr/rap/03-406/03-4065.html> : consultation d'un rapport du Sénat, en 2004, intitulé : "Jusqu'ou aller la presse ?"

² Les Clés des médias, Comment se fabrique l'information, 2007, Editions Milan, Toulouse, France

LES ACTEURS DE L'INFO

Média-industrie

Géants planétaires de l'info

News Corp., AOL Time Warner, Bertelsmann... Ce sont les géants mondiaux de la presse, mais aussi du cinéma ou de l'Internet.

AOL Time Warner, News Corporation, Bertelsmann ou Lagardère sont les géants mondiaux de la communication. Ces noms ne vous disent pas grand-chose ? Ils forment pourtant d'immenses ensembles qui contrôlent les principaux moyens d'information à travers le monde. Ils possèdent des télévisions, des radios, des quotidiens et des magazines. Mais aussi des studios de cinéma ou des maisons d'édition de livres. Car, pour eux, l'information va de pair avec le divertissement. De tous ces géants, le groupe américain AOL Time Warner est le plus puissant. Il pèse un peu plus de 42 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Le groupe est, par exemple, propriétaire du studio de cinéma Warner Bros, de la chaîne d'information en continu CNN, du journal *Time Magazine*...

Course sur Internet

Le troisième groupe est allemand. Il s'appelle Bertelsmann et pèse un peu plus de 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires (soit 22 milliards de dollars). Il contrôle RTL (radios et TV), la major du disque Sony BMG ou le magazine *Geo*.

Après s'être livrés à une course sur le terrain de la télévision numérique par satellite, c'est aujourd'hui sur Internet que ces géants tentent de se mesurer (voir p. 96). Time Warner s'est positionné en premier en fusionnant dès 2000 avec le fournisseur d'accès américain AOL. La riposte de News Corp. n'a pas tardé : en 2005, sa filiale Fox Interactive Media a racheté le site communautaire MySpace pour 580 millions de dollars. Une acquisition qui lui donne accès à quelque 200 millions d'internautes dans le monde.

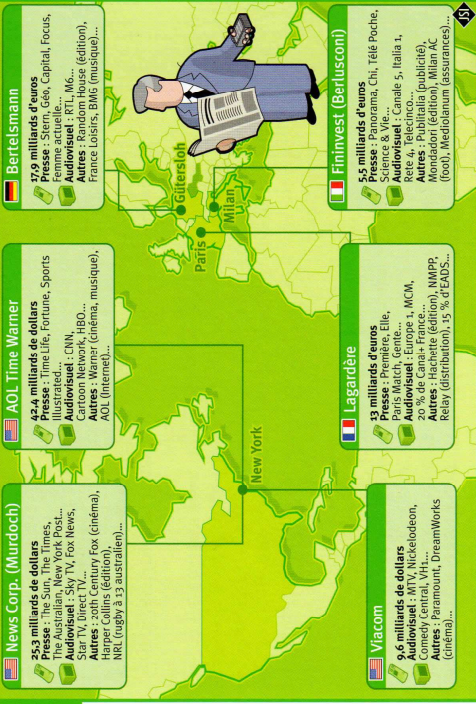
Le règne de Murdoch

Aux États-Unis, tout le monde connaît Rupert Murdoch, 78 ans, le patron de News Corp. Il est pourtant loin d'être l'acteur principal d'un secteur comprenant des géants comme Viacom, Time Warner et Disney. Mais personne dans ces conglomerats n'a l'impact culturel ou le profil politique de Murdoch. Sa position est renforcée par le succès de sa chaîne, Fox. Rivale de CNN sur le câble, elle réalise des audiences record... Populiste et de droite, elle est diabolisée par la gauche américaine et portée aux nues par les conservateurs. Pour le moment, le paysage médiatique américain ne présente pas de réel danger pour Murdoch. "La seule chose qui menace Murdoch aux États-Unis, c'est son désin de mortel", assure le spécialiste des médias Robert Licher. D'après *The Observer* et *The New York Times* (courrier international)



Warner Bros est l'une des marques du groupe AOL Time Warner.

Les principaux groupes mondiaux



De formidables relais d'influence

Les grands groupes de communication peuvent être, pour leurs puissants actionnaires ou propriétaires, de véritables leviers d'influence.

En plus d'être très rentables économiquement, les grands groupes de communication sont de véritables puissances médiatiques, capables de jouer un rôle sur le plan politique. Le très puissant actionnaire de News Corp., Rupert Murdoch, n'a jamais caché son soutien, via ses médias, au président américain George Bush ou au Premier ministre britannique Tony Blair. Sa chaîne d'information en continu Fox News, par exemple, a clairement soutenu l'intervention américaine en Irak, au point d'être considérée par certains comme un véritable instrument de propagande du gouvernement Bush. En Grande-Bretagne, son quotidien populaire, *The Sun*, vendu à plus de 3 millions d'exemplaires, a très clai-

rement soutenu la politique de Tony Blair depuis 1997. L'influence de Rupert Murdoch est telle qu'il s'est même trouvé parodié comme le "super-méchant" dans le film d'espionnage de James Bond *Demain ne meurt jamais* (1997). En Italie, Silvio Berlusconi s'est appuyé sur les chaînes de télévision privées, dont il est l'actionnaire, pour accéder à deux reprises (en 1994 et 2001) à la tête du gouvernement. Au point que, durant les mandats de Silvio Berlusconi, de nombreux observateurs se sont inquiétés de la **pluralité** de l'information : un même homme était à la fois actionnaire de chaînes privées et nommait les patrons des chaînes de télévision publiques.

Propos recueillis par F. K.

En clair

Major : grande compagnie spécialisée dans la production audiovisuelle.
Mandat : durée pendant laquelle un élu exerce sa responsabilité.
Pluralité : diversité.

En savoir +

- A lire :**
- La Mondialisation de la communication, d'A. Maitland, éd. PUF (2005).
 - Le Village planétaire : Rupert Murdoch et la guerre des médias, de W. Showcross, éd. Stock (1993).

³ Les Clés des médias, Comment se fabrique l'information, 2007, Editions Milan, Toulouse, France

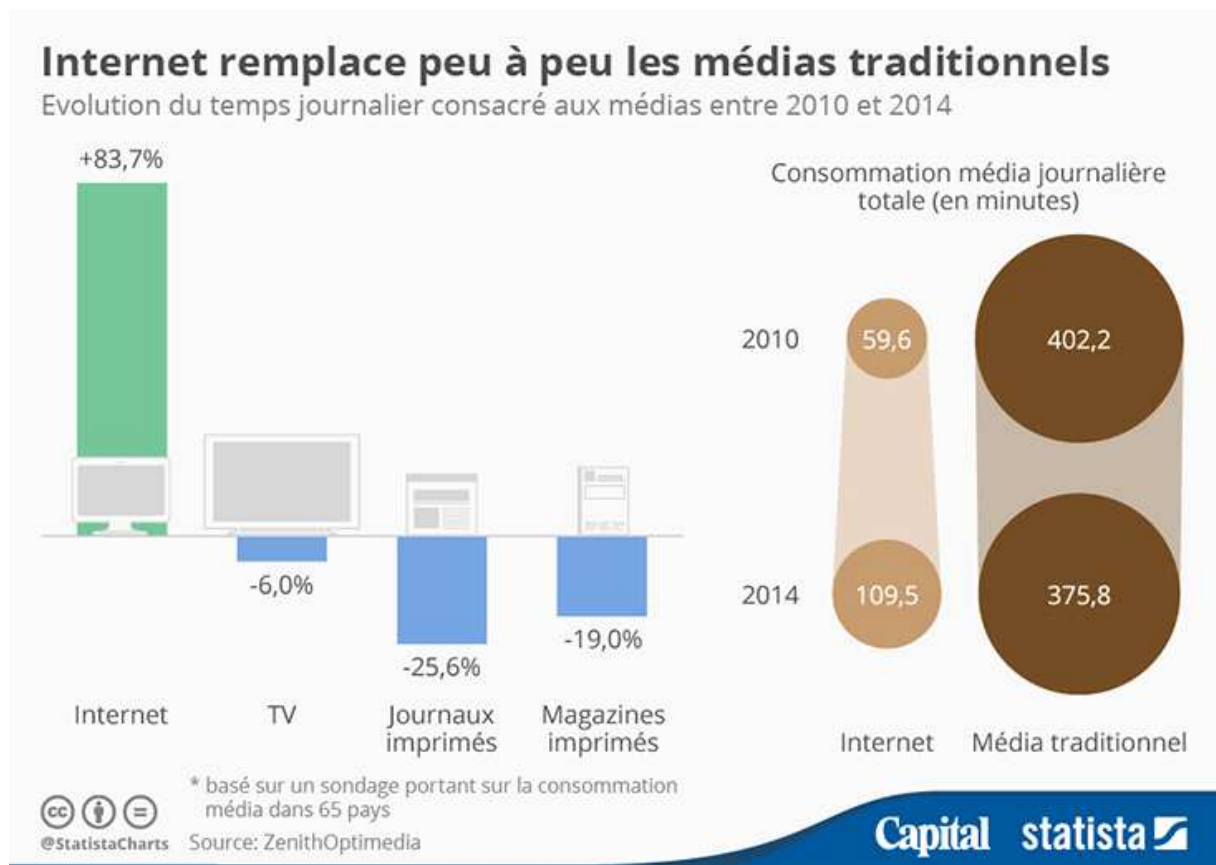
ANNEXE 5

Internet remplace peu à peu les médias traditionnels

Télévision, internet, magazine, journaux... En 2014, les individus ont passé 20 minutes de plus par jour devant un média ! Au total, sur une journée, ils y consacrent 8 heures par jour (485,3 minutes), selon une récente étude réalisée par le cabinet ZenithOptimedia et diffusée par notre partenaire Statista.

Sans surprise, c'est sur internet qu'ils passent de plus en plus de temps : +83,7% en 4 ans. Soit 50 minutes de plus par jour ! A l'inverse, la consommation de médias traditionnels recule d'un peu plus de 26 minutes par jour, en particulier pour les journaux imprimés, qui subissent de plein fouet la concurrence de la presse digitale.

www.capital.fr, le 02 juillet 2015



2^{ème} PARTIE

Le modèle d'intégration français, un échec ?

(Textes obligatoires en gras)

1. **Trente ans des crises des banlieues**
2. 40 ans de « plan banlieue »
3. **Banlieues : état d'urgence**
4. « Banlieues » dans la République: l'urgence de la réconciliation
5. Piégés par la République
6. **Le rapport sur l'intégration: un beau ratage**
7. Le « Parti de la banlieue » annonce sa naissance à Aubervilliers (93)
8. **La place croissante de l'Islam en banlieue**
9. **Les musulmans éternels étrangers en Europe ?**
10. Comment l'extrême droite a gagné la bataille de la communication
11. Jeunes diplômés : discrimination en black et beur
12. **Douze mesures contre l'apartheid**
13. Contrôle au faciès : l'Etat sur le banc des accusés
14. **Le charme discret de la « bourgeoisie »**

Annexes :

1. Principaux partis politiques français
2. Le Gouvernement français en juillet 2015

Trente ans de crise des banlieues

3 Depuis trente ans, la crise des banlieues fait partie de cette exception sociale française, illustration explosive du formidable décalage entre les promesses de la République et leurs réalisations. Trente ans ? Parce que quelques dizaines de jeunes, un soir de juillet 1981, quelques mois à peine après l'élection de François Mitterrand à l'Élysée, avaient incendié des voitures et exprimé, publiquement, leur colère aux Minguettes à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise.

6 Cet épisode avait ouvert le chapitre des « étés chauds », des « rodéos », des « violences urbaines ». Cet anniversaire coïncide, en un terrible raccourci, avec celui des émeutes de juillet 2010 dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble. Comme si le paysage des quartiers restait désespérément le même. Comme si la chronique des banlieues devait se limiter aux poussées de fièvre, puis aux périodes d'oubli - celle que nous vivons aujourd'hui dans l'indifférence la plus complète.

12 Trente ans de crise de banlieues, et donc trente ans de politique de la ville. Pour quels résultats ? Les émeutes de l'automne 2005 ont montré combien les coupures entre la République et ses enfants des quartiers étaient profondes. Fracture sociale, économique, identitaire, mais aussi ethnique, tant les phénomènes de ségrégation sont importants.

18 La campagne présidentielle de 2007 avait ainsi vu Nicolas Sarkozy reprendre l'idée d'un plan Marshall des banlieues pour traduire sa volonté de replacer les quartiers dans l'ordre républicain. Cette ambition s'était traduite par la nomination de figures de la diversité au sein du gouvernement - Rachida Dati à la justice, Fadela Amara à la politique de la ville. Cinq ans plus tard, le bilan est médiocre. Le plan Marshall est oublié, faute d'ambitions, faute de moyens - on peine même à se rappeler qu'il existe un ministre de la ville dans le gouvernement. Les indicateurs sociaux sont toujours aussi dégradés, signe que la réduction promise des inégalités est restée une promesse : un tiers de la population des zones urbaines sensibles (ZUS) vit sous le seuil de pauvreté ; avec plus de 40 % de chômeurs parmi les jeunes actifs, la situation des ZUS se rapproche de celle des pays d'Europe du Sud, voire du Maghreb.

27 Si le visage des quartiers a commencé à changer, au niveau de l'urbanisme, grâce aux milliards investis dans la rénovation urbaine, les tensions entre jeunes et policiers restent considérables. Et les élus, comme les responsables associatifs, ne cessent de répéter qu'ils demeurent en permanence sur le fil du rasoir sécuritaire, à la merci d'une course-poursuite ou d'un incident dégénérant en émeutes.

33 Cet échec n'est pas seulement celui des politiques publiques, qui ont servi de filet de sécurité mais ne sont pas parvenues à freiner la ghettoïsation. [...] Le constat est désespérant : la classe politique française - mâle, âgée et blanche - reste désespérément fermée aux élites des quartiers et de la diversité. A droite comme à gauche.

36 La fracture politique est aussi visible dans les collectivités locales, celles-là mêmes qui devraient favoriser et préparer l'émergence des futures élites. En Seine-Saint-Denis, département le plus métissé de France, département où la gauche dispose de bastions solides, on ne compte aucun maire issu de la diversité. Cette dimension de la crise de la représentation devrait interpeller la société. Mais elle reste dans l'angle mort des débats politiques. Jusqu'aux prochaines émeutes.

Luc Bronner, Le Monde, 15.07.2011

40 ans de «plan banlieue»

À chaque législature, les gouvernements ont tenté d'améliorer la situation des banlieues à coup de directives et d'injections d'argent. En quarante ans, de nombreux plans se sont succédé.

1973: fin de la construction des tours HLM

- 3 Sous Georges Pompidou, le ministre de l'Équipement, Olivier Guichard, met fin à la construction des grands ensembles (barres et tours), qui sont considérés comme étant peu conformes aux volontés des habitants. Cette mesure permet d'éviter la ségrégation sociale à cause de l'habitat.

1977: premier plan banlieue

- 6 Sous Valéry Giscard d'Estaing, le ministre du Logement, Jacques Barrot, lance le premier plan banlieue qui est baptisé «habitat et vie sociale». Son plan vise à réintégrer dans la société les grands ensembles dégradés dans 53 banlieues, via une amélioration du cadre architectural, du confort des logements, ainsi qu'en développant la vie sociale dans les quartiers.
- 9

1981: l'instauration des ZEP

- 12 Sous François Mitterrand, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, crée des zones d'éducation prioritaires, avec lesquelles il espère lutter contre le taux d'échec scolaire dans des zones défavorisées. Les établissements touchés par cette circulaire sont dotés de plus de moyens scolaires ainsi que d'une plus grande autonomie par rapport aux écoles traditionnelles.

1982: plan «prévention été»

- 15 Auparavant appelé le «plan anti-été chaud», le plan «prévention été» vise à éviter la répétition des violences qui se sont déroulées durant l'été 1981. Cette opération vise à éloigner les jeunes les plus turbulents de leur quartier, en leur offrant des vacances, dans l'optique d'y maintenir le calme. En 1996, ce plan «prévention été» a été reconduit sous l'appellation «Ville-Vie-Vacances».

1983: plan «banlieue 89»

- 18 Au nom d'un droit à l'esthétisme pour tous, le plan «Banlieue 89» vise à réaménager les banlieues ainsi qu'à les désenclaver, en réintroduisant la beauté dans les cités.

1984: plan État-régions

- 21 Conscient qu'une politique de la ville reste efficace grâce à une cohésion entre l'État et la région concernée, le ministre de l'Aménagement du territoire, Michel Rocard, propose le plan État-régions (1984-1989). Son rôle est de financer la création d'infrastructures ainsi que des filières d'avenir. En 2006, ce plan «État-régions» devient le «contrat de projet État-région».

1991: la loi impose la mixité sociale des logements

- 24 Désormais, les villes de plus de 200.000 habitants doivent construire obligatoirement 20% de logements sociaux dans leur quartier. Neuf ans plus tard, en 2000, la loi de solidarité et renouvellement urbain (SRU) vise à taxer les communes qui n'appliquent pas ces 20% de logements sociaux. L'État lance également l'opération «École ouverte». Ainsi, les établissements
- 27

scolaires situés dans des zones difficiles et qui sont volontaires restent ouverts aux jeunes de quartiers durant l'été. À partir de 1997, cette mesure est étendue à l'ensemble du territoire.

1992: plan Bernard Tapie

- 3 Le ministre de la Ville en charge des quartiers difficiles, Bernard Tapie, présente un plan qui vise à développer les parrainages, dans les quartiers, par des grandes entreprises et intégrer les jeunes par le sport.

1996: «plan Marshall»

- 6 En 1995, le président de la République Jacques Chirac dénonce «la fracture sociale» et annonce un «plan Marshall» pour les banlieues qui devient «le pacte de relance pour la ville» en 1996. Son premier ministre Alain Juppé annonce 68 mesures pour mettre en place ce pacte de relance. Il institue 30 zones franches urbaines (les entreprises y sont exonérées d'impôts et de charges sociales, à condition d'embaucher les jeunes des quartiers).

1997: création d'une police de proximité

- 12 Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, annonce la création d'une police de proximité pour contrer les violences urbaines.

1999: premier plan Jospin

- 15 Le premier ministre présente son plan «de rénovation urbaine et de solidarité» qui vise à éviter la création de ghettos et l'abandon des périphéries. Pour l'application de ce plan, l'État va déboursier 20 milliards de francs (environ 3,76 milliards d'euros) étalés sur six ans.

2001: second plan Jospin

- 18 Le premier ministre, Lionel Jospin, présente un plan de 5,4 milliards d'euros sur cinq ans pour les quartiers difficiles. Deux mesures phares sont annoncées: la rénovation urbaine et l'amélioration de la qualité de vie. Les grands ensembles vétustes sont détruits; on rénove les routes et les trains pour améliorer la desserte des quartiers. Concernant la qualité de vie, 15,24 millions d'euros sont destinés à créer des espaces verts, des équipements sportifs ou des jeux. Enfin, les organismes HLM reçoivent une dotation supplémentaire pour entretenir les bâtiments dégradés.

2005: plan de rénovation urbaine

- 24 Alors ministre délégué à la Ville, Jean-Louis Borloo propose la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Elle prévoit entre autres de refonder le parc de logement locatif social, avec la destruction de logements vétustes et la construction de nouveaux bâtiments. Le ministre souhaite également réduire les inégalités sociales entre les territoires ainsi que leurs écarts de développement.

2008: plan «espoir banlieue»

- 27 Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la secrétaire d'État en charge de la politique de la Ville, Fadela Amara, présente son plan «espoir banlieue». Il vise à réduire le chômage chez les jeunes de moins de 26 ans vivant dans des quartiers en difficulté. Ce plan se concentre sur 215 quartiers avec une enveloppe d'environ un milliard d'euros. Il vise à améliorer les transports dans les banlieues en Ile-de-France, via une aide de l'État de 220 millions d'euros. Fadela Amara intègre

4000 policiers dans les quartiers sensibles et crée des «délégués du préfet» (des fonctionnaires volontaires s'installant directement dans les quartiers pour y représenter l'État).

2013: plan Ayrault

- 3 Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, énonce 27 propositions pour améliorer les banlieues. Son plan se concentre sur «un maximum de 1000 quartiers prioritaires». Il souhaite expérimenter un dispositif «d'emplois francs», dans lequel les entreprises emploient des jeunes issus de quartiers,
- 6 même si ces derniers n'ont pas de diplômes. Ces entreprises recevront chacune une subvention de 5000 euros. Le premier ministre a indiqué que ce nouveau plan pour les banlieues se ferait sans mobilisation de nouveaux moyens, sauf pour l'expérimentation d'emplois francs. Enfin, les
- 9 banlieues difficiles devront bénéficier, en premier, de l'embauche de nouveaux enseignants et de la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Sarah Pinard, www.lefigaro.fr, 20/02/2013,

Banlieues : état d'urgence

Robert Castel est mort mardi 12 mars 2013, peu avant ses 80 ans. L'historien et sociologue décrivait, dans Le Nouvel Observateur du 11 octobre 2007, comment la République est en panne d'intégration des jeunes des banlieues. Cinq années ont passé mais cet état des lieux reste pour l'essentiel d'actualité.

Discrimination négative

Deux ans déjà [7 ans désormais]. A l'automne 2005, les banlieues françaises furent le théâtre d'émeutes urbaines. En dépit de cet électrochoc national, rien n'a vraiment changé dans les banlieues. Les jeunes « issus de l'immigration » y sont toujours « assignés à résidence », tels des « étrangers de l'intérieur ». Les jeunes de banlieue accumulent les mêmes contre-performances sociales : échecs scolaires, absence d'avenir professionnel, galères quotidiennes et recours aux combines de l'économie souterraine. L'étiquette tenace de l'inutilité sociale et de la dangerosité leur colle à la peau. La discrimination négative les frappe durement. Etre discriminé négativement, c'est être assigné à un destin sur la base d'une caractéristique que l'on n'a pas choisie, mais que les autres vous renvoient sous la forme d'un stigmaté.

Leur problème majeur est celui de la reconnaissance. On refuse une citoyenneté effective à ces jeunes, pauvres, presque toujours d'origine étrangère et pourtant pour la majorité d'entre eux de nationalité française. Ces jeunes des quartiers ne sont pas totalement en dehors de la société (la cité n'est pas un ghetto) mais ils ne sont pas non plus dedans, puisqu'ils n'y occupent aucune place reconnue. Leur exil est un exil intérieur qui les conduit à vivre en négatif - en raison de promesses républicaines non tenues - leur rapport aux valeurs qu'est censée incarner la société française. Leur situation est paradoxale: ils sont citoyens, inscrits dans le territoire français, et néanmoins ils subissent un traitement différentiel et discriminant qui les disqualifie.

Insécurité sociale

Une démocratie doit certes assurer l'ordre public et la paix civile, mais aussi l'ordre social. L'Etat mobilise en banlieue l'essentiel de ses pouvoirs régaliens - la police et la justice - pour lutter contre l'insécurité civile et la délinquance, mais laisse entre parenthèses l'autre aspect de l'insécurité : l'insécurité sociale. Il existe ainsi une tension, une contradiction entre l'affirmation de l'autorité sans faille de l'Etat répressif et son slogan de « tolérance zéro », et un laxisme de l'Etat face à la dégradation de la condition sociale de catégories populaires. Les jeunes des cités sont ainsi les cibles privilégiées de la volonté de l'Etat à manifester son autorité et en même temps les oubliés de la République sociale.

Les émeutes de novembre 2005 ont été une révolte du désespoir. Les émeutiers, qui n'étaient inspirés ou guidés ni par les gauchistes ni par les islamistes, avaient le sentiment de ne plus avoir de place ni d'avenir dans notre société. Il est bien sûr injustifiable de brûler des écoles, mais encore faut-il avoir l'honnêteté de reconnaître que l'école ne remplit pas dans ces quartiers le mandat d'égalité qui est le sien. L'échec scolaire entraîne l'échec professionnel. Les jeunes s'insurgent contre les discriminations dont ils sont victimes pour l'emploi ou le logement. C'est déjà un malheur d'être chômeur, mais pourquoi faut-il que s'y ajoute un sentiment d'injustice parce que, lors d'un entretien d'embauche, on a été éliminé sur la base de son nom ou de sa couleur de peau ? Le cumul des handicaps rend ainsi explosive la question ethnique et raciale.

Ethnicisation

3 A l'automne 2005, la France n'a pas été à feu et à sang. Mais, visiblement, l'avertissement et ce cri
de désespoir collectif n'ont pas été entendus. Le moment de peur passé, on s'est soulagé en se
6 disant qu'au fond la France peut vivre avec quelques explosions urbaines de temps à autre.
Pourquoi y a-t-il aujourd'hui une telle stigmatisation de la religion musulmane alors que 5 millions
9 de musulmans vivent en France ? Ce soupçon permanent d'islamisme radical dirigé contre cette
communauté, dans un contexte de guerre au terrorisme, empoisonne l'atmosphère et sonne
12 comme une condamnation collective. Les enquêtes sociologiques montrent pourtant fort bien
que plus de 80% des jeunes musulmans ont un rapport assez distant avec leur religion. Leur
15 stigmatisation globale ne peut qu'accélérer le développement du communautarisme qui mettrait
en danger l'unité de la nation. Actuellement, les banlieues ne sont pas encore des territoires
ethniques, mais elles s'ethnicisent de plus en plus. Pourtant, on confond problèmes ethniques et
problèmes avant tout sociaux. D'où la tentation pour ces populations stigmatisées de retourner le
stigmate, de s'affirmer arabe, noire ou musulmane, à défaut de pouvoir être reconnues comme
membres à part entière de la nation française. Force est de constater qu'une dynamique de
séparation est en train de s'installer et que se creuse progressivement une distance entre ces
populations marquées par leur origine ethnique et le reste de la société française.

Menace de sécession

18 La France est devenue un pays pluriculturel et pluriethnique. Il le sera de plus en plus. Il faut
apprendre à accepter cette réalité. Il est donc gravissime que la République ne soit plus capable
d'intégrer des gens qui ont un héritage culturel différent. Quand on parle de jeunes de la
21 « troisième génération », on en vient ainsi à fabriquer « une catégorie sociale juridiquement et
humainement monstrueuse, qui est la condition héréditaire d'immigrant ». Immigré une fois,
immigré toujours, de génération en génération, quelle que soit la nationalité acquise.

24 Cette coagulation de discrimination raciale et de dislocation sociale fait peser sur l'ensemble de la
société une menace de sécession. Ce n'est qu'en restaurant les conditions d'exercice d'une pleine
citoyenneté politique et sociale que l'on pourra la conjurer. La banlieue ne peut être abandonnée
à elle-même parce que s'y jouent des défis qui concernent notre avenir commun. Il n'y a pas de
27 fatalité à la dérive des banlieues. Ce ne sont que des diagnostics. Les politiques ont tardé à
expérimenter des remèdes. Plus que jamais, les banlieues sont le chantier prioritaire.

Robert Castel, Le Nouvel Observateur, 11 octobre 2007

« Banlieues » dans la République: l'urgence de la réconciliation

De Vaulx-en-Velin à Villiers le Bel, les territoires de banlieue font irruption de façon sporadique et brutale dans le débat national à l'occasion d'épisodes de violence médiatisés parce que spectaculaires. Cette représentation partielle, et parfois très partielle, de ces territoires et de leur population, déclenche souvent la mise en œuvre de politiques surtout réactionnelles, axées principalement sur des actions de réparation, uniquement centrées sur les quartiers et les populations considérés.

Implicitement, cela signifie que la cause, et les solutions de ces dysfonctionnements se situent exclusivement à l'intérieur de ces banlieues. La mise en question des institutions, des services publics et des autres territoires est trop rarement évoquée. Les habitants de ces quartiers se vivent en conséquence, « à part », abandonnés ou stigmatisés, victimes de discriminations humiliantes.

Autres conséquences de l'apparition tonitruante de ces « banlieues en crise » dans le débat national, ce sont les réactions de peur et de défense des autres territoires qui se sentent menacés: crainte pour leurs biens et leur personne mais aussi, et surtout pour leur identité et l'avenir du pays qu'ils connaissent.

Chaque camp a d'ailleurs ses avocats: élus et porte-paroles des « quartiers populaires » contre ceux qui fustigent la « racaille » des « quartiers sensibles, zones de non droit ». Sociologues, chercheurs, média... emboitent le pas vers des condamnations en bloc. Que ces humiliations, et ces peurs soient réelles ou supposées, le sentiment, lui, est bien réel et tenace, et le clivage existe, menaçant fortement la cohésion de notre société.

Il est urgent de dépasser cette confrontation binaire, entre stigmatisation et déni de réalité, et d'organiser un véritable dialogue national qui ne craindrait pas d'être conflictuel au bon sens du terme, c'est-à-dire véritablement démocratique. Il ne s'agit plus de réfléchir à un « vivre-ensemble » uniquement dans ces quartiers qui, de toute façon le créé de façon spontanée en s'écartant trop souvent du droit commun et en se singularisant. Il s'agit désormais de construire un véritable « entre-nous-tous ». Nous devons maintenant faire dialoguer « ceux des quartiers » et ceux qui les condamnent.

La fracture entre « eux » et « nous », abondamment utilisée par les deux camps doit s'estomper au bénéfice d'un seul « nous »: nous sommes en désaccord mais nous appartenons au même « nous ». La société française se fragmente comme jamais. Des univers se créent et évoluent in situ sans se soucier des autres. L'entre-soi devient la règle au détriment de la mobilité sociale et culturelle. Au mieux, on s'ignore ; au pire on se protège fermement.

Il faut réagir pour éviter cette évolution vers une société qui ne serait plus qu'une mosaïque d'univers différents qui s'éloignent les uns des autres, brisant le sentiment d'appartenir, au-delà des différences, à la même communauté républicaine.

*Claude Dilain, Sénateur (PS) de la Seine-Saint-Denis et Charles Rojzman, psychosociologue,
<http://www.huffingtonpost.fr>, 14.06.2013*

Piégés par la République

Les jeunes des quartiers difficiles ne voient du «modèle social français» qu'une grise prison.

3 Une humiliation scolaire. L'école n'est pas vécue par une partie de ces jeunes comme un instrument de promotion mais comme le lieu d'une sélection qui transforme leur destin social en autant d'humiliations personnelles. A leurs yeux, la promotion par l'école est réservée à d'autres, qui savent tirer tous les bénéfices et qui sont généralement des «Blancs» quand eux sont généralement des jeunes issus de l'immigration. Ne serait-ce pas ces mêmes «jeunes de banlieue»
6 qui, au mois de mars dernier, dépouillaient et frappaient les lycéens venus manifester pour défendre leur école ?

9 Une humiliation économique. Tandis que nous commentons des hausses ou des baisses d'un taux de chômage national entre 8 et 9 %, la situation d'une partie de la jeunesse est sans commune mesure. Le taux de chômage des jeunes à Clichy-sous-Bois tourne autour de 30 %. Et si l'on cible les jeunes nés de père ouvrier et sortis de l'école sans diplôme ou avec un simple CAP, le taux de
12 chômage dépasse les 50 % dans la plupart de ces quartiers qui s'enflamment de nouveau aujourd'hui. Sans emploi, impossible d'accéder à un logement et d'envisager de pouvoir fonder sa propre famille. La vie «normale» est interdite.

15 Une humiliation quotidienne dans les rapports avec la police. Les pouvoirs publics ne mesurent sans doute pas à quel point cette interaction est devenue au fil des ans un élément du problème. Lorsque des policiers presque tous «blancs» interviennent sur des populations qu'ils ne
18 connaissent pas, contrôlent indistinctement tous ceux qui leur paraissent «suspects» (qui sont presque tous black ou beurs) et sont capables de faire preuve de la même violence verbale et physique que les délinquants qu'ils voudraient arrêter, alors il n'est pas surprenant que cette
21 relation quotidienne soit perçue par ces jeunes comme le symbole d'une oppression et d'un racisme.

24 Une humiliation politique. Après l'échec du «mouvement beur» du début des années 1980, et tandis que les militants politiques et syndicaux ont déserté les quartiers populaires, la jeunesse de ces quartiers ne parvient pas à faire entendre sa parole dans l'espace politique. Pire : quand elle
27 tente de s'exprimer et de s'affirmer d'une autre façon, ceci se retourne contre elle. Son engouement pour le rap est traité avec crainte ou condescendance. Son affirmation identitaire est accusée d'être une forme de «communautarisme» qui menacerait l'unicité de la République. Son affirmation religieuse est criminalisée au nom de la peur du terrorisme ou de la liberté des
30 femmes.

Dans ces conditions, est-il si difficile de comprendre que cette jeunesse a avant tout besoin de reconnaissance et de dignité (le fameux «respect») ? Et lorsque l'émeute éclate et que la violence
33 se déchaîne, est-il si difficile de comprendre qu'à côté des incendies de voitures les jeunes s'en prennent aussi aux institutions : police, transports collectifs, antennes ANPE, centres sociaux et même écoles ? Du «modèle social français», ils ne connaissent que le chômage ou l'intérim, les
36 emplois aidés et la dépendance aux services sociaux, tout un univers «gris» protégeant de la misère mais enfermant dans la précarité et semblant n'avoir aucune issue. Cet univers est alors vécu comme un «piège» dans lequel ils survivent loin de la «vie normale» des «nantis», et dans
39 lequel ils ont le sentiment que leur vie s'en va sans pouvoir être véritablement vécue. Ils se sentent coincés dans une «nasse» qui sert finalement à les maintenir à l'écart d'une société qui ne veut pas d'eux.

Aussi, les mots de la République se vident-ils de leur sens et sont-ils perçus comme les masques d'une société «blanche» qui racialise et humilie sans même vouloir le reconnaître. Ne nous rappelle-t-on pas régulièrement que la France possède un modèle d'intégration que tout le monde nous envie, que la France n'est pas l'Amérique ou la Grande-Bretagne libérales et n'a pas de ghettos ? Qui cherche ainsi à se rassurer ? Qui ne veut pas comprendre que ces jeunes, eux, ont le sentiment de vivre dans des ghettos ?

L'émeute naît ainsi d'abord du vide politique. La violence surgit quand la politique est absente, quand il n'y a plus d'acteurs sociaux ni même de conflit, quand il ne reste plus que la défense de l'ordre et de l'identité nationale. Certes, il est urgent de rétablir un minimum de politique sociale, de lutter contre les discriminations, d'en finir avec des pratiques policières indignes d'une démocratie et surtout de stopper cette ségrégation urbaine qui structure de plus en plus nos modes de vie. Mais les émeutes nous rappellent qu'il est avant tout indispensable de reconnaître et de respecter toute une population, de considérer qu'elle ne constitue pas un problème mais qu'il s'agit bien de citoyens de notre pays. Face à un gouvernement qui n'a que l'ordre à la bouche, le travail de la gauche aujourd'hui devrait être de faire entrer cette parole dans l'espace public et de lui donner un sens politique. Elle ne semble pas en prendre le chemin.

Didier Lapeyronnie , Laurent Mucchielli, Libération, novembre 2005

Le rapport sur l'intégration: un beau ratage

L'idée de repenser l'intégration à la française, comme s'y était engagé François Hollande durant sa campagne, est légitime et bienvenue. Il faudrait être angélique ou malhonnête pour soutenir que l'intégration en France se fait sans accrocs. Ceux-ci ont de multiples causes, dont les discriminations insupportables que véhicule une société aux origines multiples et au passé colonial mal digéré, et qui devrait mettre toute son énergie à les proscrire. Les échecs de cette "intégration à la française" comme on l'appelle, sont liés aussi à la violence, à la ghettoïsation de certains quartiers laissés à l'abandon social et au chômage. Aux tentatives de déstabilisation par des groupes intégristes plus ou moins dirigés de l'extérieur, et qui prospèrent sur les terrains de la pauvreté et de la résignation. Il ne s'agit donc pas de nier ces faillites de l'intégration, ni la nécessité d'y remédier.

Encore qu'il y ait beaucoup d'élus locaux pour affirmer que bon an mal an, les générations issues de l'immigration ne s'intègrent finalement pas si mal en France. Voyez disent-ils, votre responsable d'agence bancaire, votre agent d'assurance, votre médecin à l'hôpital ou l'entrepreneur près de chez vous, et vous constaterez que c'est indifféremment qu'ils s'appellent Farida ou Juliette, Mohamed ou Bertrand. On fait souvent le parallèle avec l'immigration d'avant-guerre où les Polonais, les Allemands ou les Italiens se sont fondus dans la société française avec une relative facilité. C'est oublier que la France a, ces trente dernières années, dû intégrer six à huit millions de citoyens venus d'Afrique ou du Maghreb, soit 10% de la population française d'aujourd'hui, la plupart d'origine musulmane, peu familière aux européens. C'est considérable et rarement pris en compte.

Mais restons sur les difficultés de cette intégration. Depuis des années, coexistent deux écoles de pensée au sein de la société, voire au sein des milieux issus de l'immigration eux-mêmes, toutes deux également légitimes, mais divergentes : celle qui inspire l'universalisme, et celle qui nourrit le différentialisme. Ceux qui croient que l'intégration se fait mieux en insistant sur le droit à la différence, et ceux qui croient que le droit à la ressemblance est la meilleure façon d'intégrer.

Il y a des propositions politiques bien venues: veiller à combattre les discriminations ethnoraciales, créer un conseil pour la cohésion sociale auprès du Premier ministre, proposer un vrai Musée des colonisations et de l'immigration, insister pour que l'arabe soit plus souvent enseigné dans les établissements scolaires de bon niveau où le chinois est, lui, largement valorisé comme deuxième ou troisième langue. Mais ce qui fait débat sont les suggestions qui revêtent un caractère communautariste. C'est le cas de celle qui propose de revenir sur ce qu'on appelle communément la loi sur le voile à l'école, qui fut si difficile à mettre en œuvre et qui semble aujourd'hui avoir laissé les esprits pacifiés. Très discutée également est l'idée de remettre à plat l'enseignement de l'Histoire de France, ou de donner de nouveaux noms aux rues et places des villes pour tenir compte de l'histoire des migrations.

Au moment où l'on s'alarme, une fois de plus, de la poussée de l'extrême droite ; il est vrai de dire que l'immigration est le grand impensé de la gauche. En agitant des concepts inapplicables, elle risque d'avoir abîmé le débat, d'avoir fait le jeu de ses opposants, de montrer sa frilosité devant ce qu'elle devrait, la tête haute, reprendre à son compte avec fierté : une laïcité farouche, une lutte intransigeante contre toute discrimination, un combat irréductible contre les fissures, les pièges, les torpilles qui minent cette intégration. Autrement dit, on pourra à bon droit lui reprocher un fiasco, une occasion manquée et une bétise politique.

Anne Sinclair, Le Huffington Post, 16 décembre 2013

Le « Parti de la banlieue » annonce sa naissance à Aubervilliers (93)

Le « parti de la banlieue », est né officiellement le 31 octobre 2013, à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. Ce nouveau parti politique assure vouloir défendre le multiculturalisme et prendre les problèmes de la banlieue à bras-le-corps. Il se présente comme le premier parti exclusivement consacré à la banlieue. Il affiche un programme de 50 propositions, dont la création d'un « ministère du multiculturalisme » et la mise en place du droit de vote pour les étrangers. Il milite aussi pour la légalisation de la consommation du cannabis.

Selon son fondateur, Abdel-Malik Djermoune, ancien responsable associatif, le « Parti de la banlieue » a déjà des ambitions : « Notre but, c'est d'être présents sur l'ensemble du territoire dans un an. Il manquait dans le paysage politique français un parti qui n'ait pas de complexes pour porter le message des habitants de banlieue », assure-t-il et il se défend de toute logique communautariste. « Nous essayons d'inclure, pas d'exclure ».

Le « Parti de la banlieue » n'est pas tout à fait le premier mouvement politique à prétendre incarner ou représenter les quartiers populaires ou les territoires défavorisés ou laissés pour compte. Le dernier en date, le FCP pour Force Citoyenne Populaire a fait son apparition au printemps 2012. Avant lui encore, des associations comme le MIB, à Paris, DiverCité, à Lyon, ou Motivé-e-s à Toulouse ont affiché pour ambition de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, ou trop peu.

Les difficultés sont nombreuses, pour qui prétend parler au nom de la banlieue ou des cités. La première est la très faible participation des populations concernées aux scrutins électoraux. Comment s'adresser à une population qui ne vote pas ou peu, comment la mobiliser? Et comment prétendre parler au nom de cette population sans recueillir ses suffrages? Autre difficulté majeure, le risque du communautarisme. Une tentation qui mine largement les banlieues, y attise ou y entretient les conflits et encourage les replis sur soi. Comment empêcher cette pente naturelle de tout groupe humain confronté à des situations difficiles ou des conditions hostiles?

Néanmoins, Abdel-Malik Djermoune n'est pas un inconnu en Seine-Saint-Denis. Cet attaché territorial pour la citoyenneté d'Aubervilliers fut responsable du « Mouvement des citoyens » au début des années 2000, membre du collectif « Banlieue respect », Membre fondateur du « Cercle de la Diversité Républicaine », responsable local de « République Solidaire », entre autres. Ses activités militantes de terrain, toujours impliqué dans la citoyenneté, sont nombreuses et anciennes. Mais le pari n'est pas encore gagné!

Christian Meyze, publié le 31/10/2013, <http://paris-ile-de-france.france3.fr>

QUESTIONNAIRE

1. Expliquez les expressions soulignées en contexte !
2. Quels sont les objectifs de ce nouveau parti politique « Parti de la Banlieue » ?
3. Quelles sont les difficultés auxquelles doit se mesurer le nouveau parti politique ?
4. Pourquoi l'auteur affirme-t-il que « le pari n'est pas encore gagné » ?
5. Les termes « respect », « solidarité » et « citoyenneté » reviennent régulièrement lorsque l'on aborde le sujet de la banlieue. Or, la situation des banlieues et le statut de l'Islam en France n'indiquent pas d'harmonisation de ces termes. En vous référant aux textes vus en cours d'année, montrez qu'il y a de nombreux efforts à faire de part et d'autre ! Indiquez les causes et éventuellement des solutions à cette situation.

La place croissante de l'islam en banlieue

Voilà un constat qui va déranger. Dans les tours de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), les deux villes emblématiques de la crise des banlieues depuis les émeutes de l'automne 2005, la République, ce principe collectif censé organiser la vie sociale, est un concept lointain. Ce qui « fait société » ? L'islam d'abord. Un islam du quotidien, familial, banal le plus souvent, qui fournit repères collectifs, morale individuelle, lien social, là où la République a multiplié les promesses sans les tenir.

La croyance religieuse plus structurante que la croyance républicaine, donc. Le politologue Gilles Kepel, accompagné de cinq chercheurs, est allé dans les cités populaires de Seine-Saint-Denis pour comprendre la crise des quartiers. Le sentiment de mise à l'écart a favorisé une « *intensification* » des pratiques religieuses, constate Gilles Kepel. Les indices en sont multiples. Une fréquentation des mosquées beaucoup plus régulière - les deux villes (60 000 habitants au total) comptent une dizaine de mosquées, aux profils extrêmement variés, pouvant accueillir jusqu'à 12 000 fidèles. Une pratique du ramadan presque systématique pour les hommes. Une conception extensible du halal, enfin, qui instaure une frontière morale entre ce qui est interdit et ce qui est autorisé, ligne de fracture valable pour les choix les plus intimes jusqu'à la vie sociale.

Car le mouvement de « réislamisation culturelle » de la fin des années 1990 a été particulièrement marqué à Clichy et à Montfermeil. Sur les ruines causées par les trafics de drogue dure, face à la multiplication des incivilités et des violences, les missionnaires du Tabligh (le plus important mouvement piétiste de l'islam), en particulier, ont contribué à redonner un cadre collectif. Et participé à la lutte contre l'héroïne, dans les années 1990, là où la police avait échoué. Ce combat contre les drogues dures - remplacées en partie par les trafics de cannabis - a offert une « *légitimité sociale, spirituelle et rédemptrice* » à l'islam - même si la victoire contre l'héroïne est, en réalité, largement venue des politiques sanitaires.

L'islam a aussi et surtout fourni une « *compensation* » au sentiment d'indignité sociale, politique et économique. C'est la thèse centrale de Gilles Kepel, convaincu que cette « *piété exacerbée* » est un symptôme de la crise des banlieues, pas sa cause. Comme si l'islam s'était développé en l'absence de la République, plus qu'en opposition. Comme si les valeurs de l'islam avaient rempli le vide laissé par les valeurs républicaines. Clichy-Montfermeil forme une société fragile, fragmentée, déstructurée. Où l'on compte des réussites individuelles parfois brillantes et des parcours de résilience exemplaires, mais où l'échec scolaire et l'orientation précoce vers l'enseignement professionnel sont la norme. « *Porteuse d'espoirs immenses, l'école est pourtant aussi l'objet des ressentiments les plus profonds* », constatent les chercheurs. Au point que « *la figure la plus détestée par bon nombre de jeunes est celle de la conseillère d'orientation à la fin du collège - loin devant les policiers* ».

Et pourtant, les pouvoirs publics n'ont pas ménagé leurs efforts. Des centaines de millions d'euros investis dans la rénovation urbaine pour détruire les tours les plus anciennes et reconstruire des quartiers entiers. Le problème, montre Gilles Kepel, c'est que l'Etat bâtisseur ne suffit pas. Les tours ont été rasées pour certaines, rénovées pour d'autres, mais l'Etat social, lui, reste insuffisant. La politique de l'emploi, incohérente, ne permet pas de raccrocher les wagons de chômeurs. Les transports publics restent notoirement insuffisants et empêchent la jeunesse des deux villes de profiter de la dynamique économique du reste de la Seine-Saint-Denis. Plus délicat encore, la prise en charge des jeunes enfants n'est pas adaptée, en particulier pour les familles débarquant d'Afrique subsaharienne et élevés avec des modèles culturels très éloignés des pratiques occidentales.

3 Que faire alors ? Réorienter les politiques publiques vers l'éducation, la petite enfance, d'abord,
pour donner à la jeunesse de quoi s'intégrer économiquement et socialement. Faire confiance,
ensuite, aux élites locales de la diversité en leur permettant d'accéder aux responsabilités pour
6 avoir, demain, des maires, des députés, des hauts fonctionnaires musulmans et républicains. Car,
dans ce tableau sombre, le chercheur perçoit l'éveil d'une classe moyenne, de chefs d'entreprise,
de jeunes diplômés, de militants associatifs, désireuse de peser dans la vie publique, soucieuse de
concilier identité musulmane et appartenance républicaine.

Luc Bronner, Le Monde, 04 octobre 2011

Les musulmans éternels étrangers en Europe ?

3 La marche historique à Paris⁴ ne fera pas disparaître par magie le problème de l'identité et du manque d'inclusion. Le fossé social est toujours aussi profond.

6 De la même façon qu'en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, le sentiment grandit que les musulmans sont des corps étrangers ; des entités dont l'éthique et les valeurs morales sont en contradiction avec celles d'une Europe éclairée et laïque, et qui représentent par conséquent un danger sans cesse grandissant pour la sécurité.

9 Rien n'est moins vrai, mais essayez donc de l'expliquer à monsieur Tout-le-monde, alors que, en toile de fond, nous parvient un flux constant d'images effrayantes des zones de conflit au Moyen-Orient et en Afrique. Il est souvent difficile et frustrant de devoir sans cesse lutter contre les clichés quand on a aussi affaire, chez nous, à des extrémistes sur lesquels sont volontairement
12 braqués toutes les caméras. La vie du musulman normal est pourtant à peine différente de celle des autres citoyens moyens. Les aspirations sont les mêmes. Mais la masse grise n'est pas
15 « sexy ». On fait donc le choix de surexposer dans les médias une minorité extrémiste au détriment d'un tissu social déjà fragilisé.

18 Il faut, de toute urgence, que la représentation des musulmans soit rajeunie et modernisée. Donnez-nous des imams locaux qui connaissent parfaitement l'univers des jeunes dans notre contexte social. Si l'on veut inverser la tendance, il faut joindre les actes aux propos politiques. On aura pour cela besoin de trois ministères (Enseignement, Emploi et Affaires sociales), pourtant soumis à d'impressionnantes coupes budgétaires.

21 Ensuite, le moment est venu d'introduire une matière obligatoire qui traite de la citoyenneté, pour l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire, et d'accorder une attention particulière
24 au développement d'un esprit critique : les jeunes doivent apprendre que les points de vue peuvent différer et comment se comporter en cas de divergences.

27 Un troisième domaine d'action est l'accès au marché de l'emploi pour les demandeurs issus de l'immigration. Le problème est connu depuis longtemps, mais, jusqu'à présent, peu de mesures ont été prises pour y remédier. Ce type de racisme contribue à exacerber la rancœur qui sert de déclencheur pour bon nombre de jeunes radicalisés.

30 Ainsi, en adoptant une politique sociale réfléchie, il est possible d'enrayer ce processus de radicalisation. Tout cela doit aboutir à un sentiment identitaire élargi. Un nouveau « nous ». Un lieu où, en tant que citoyen, on est accepté indépendamment de sa religion ou de ses convictions politiques. Plus que jamais, nous devons apprendre à faire de notre multitude une unité.

Fouad Gandoul, d'après un article paru dans *Courrier international* du 22 janvier 2015

⁴ L'auteur fait allusion à la marche républicaine organisée le 11 janvier 2015 à Paris suite aux attentats contre Charlie Hebdo. 4 millions de Français et de nombreux politiciens du monde entier y ont participé.

Comment l'extrême droite a gagné la bataille de la communication

Gagné dans les esprits, quand la campagne présidentielle a pu se jouer en grande partie sur les thématiques imposées par l'extrême droite : l'immigration, l'insécurité, la peur de l'islam, l'abaissement national. La victoire culturelle de l'extrême droite depuis le 21 avril 2012 se mesure par les batailles de la communication qu'elle remporte. La « dédramatisation » du FN orchestrée par Marine Le Pen depuis son arrivée à la tête du parti en janvier 2011 tient lieu de stratégie de communication : pour élargir sa base électorale, le parti d'extrême droite doit effacer l'héritage de Jean-Marie Le Pen et gagner définitivement sa respectabilité « républicaine ».

Le FN lisse son image et soigne sa réputation. On en oublierait presque les outrances racistes et antisémites dont le père-fondateur du FN était coutumier. Sous l'impulsion de l'héritière, le parti frontiste entame même un tournant social en s'appropriant les théories antilibérales des économistes de gauche. Dans cette quête de respectabilité et de conquête des milieux populaires, le territoire du FN évolue au point d'envisager de changer de nom : le « Rassemblement Bleu marine » lancé pendant les législatives de juin dernier illustre cette velléité de modernisation, mais elle se heurte à la crispation de la base frontiste et à l'autorité morale de Jean-Marie Le Pen. La formule perce toutefois dans les médias, puisque les journalistes parleront des candidats puis des députés « marinistes », oubliant au passage leur appartenance au parti d'extrême droite.

Les fondamentaux réactionnaires du FN n'ont pas changé, pas plus que la stratégie de victimisation d'un parti réputé « anti-système » fédérant ainsi sur son nom la masse des « oubliés », des « invisibles », des « sans-voix » : seule l'image de marque et le positionnement politique a évolué. Dorénavant, le FN confisque le discours républicain au service de la xénophobie. « L'islamisation de la France » n'est plus vilipendée au nom des valeurs de la France blanche et catholique, mais bien au nom de la République laïque. Un formidable exercice de triangulation politique, rendu possible par l'abandon de l'idée républicaine par les partis de gauche et de droite censés la défendre, totalement démunis face à ce *hold-up* idéologique du FN.

La victoire de cette extrême droite « caméléon » semble totale, implacable. La désertion des partis républicains faisait déplorer à Elisabeth Badinter, dans une interview au *Monde des Religions* en septembre 2011, qu'« *en dehors de Marine Le Pen, plus personne ne défend la laïcité* ». La confusion s'est insinuée dans les esprits de sorte que le FN puisse apparaître comme défenseur de la République laïque. La normalisation du FN dans le jeu démocratique semble acquise. Marine Le Pen se présente comme la leader d'un « parti d'opposition » comme un autre. Mieux, la seule opposition « crédible » pour exercer le pouvoir.

La stratégie de communication de l'extrême droite aura résolument fait bouger les lignes lors de la campagne présidentielle. En imposant son vocabulaire et sa représentation du monde. En drapant son idéologie réactionnaire dans les mots de la République. En revendiquant la défense des intérêts d'une « France des oubliés » que les partis traditionnels s'emploieraient à infantiliser en raison de leur peur irrationnelle de petits-blancs contre l'immigration et la mondialisation libérale. Reconnaître la redoutable efficacité de la communication politique du FN n'exprime en aucun cas une forme de fascination pour l'entreprise de conquête menée par l'héritière de Jean-Marie Le Pen. Cette lucidité traduit bien au contraire une inquiétude pour la démocratie, devant le désarroi de républicains déboussolés face aux ruses de l'extrême droite. Il est temps que les communicants politiques prennent leur part dans le décryptage de la conquête culturelle de l'opinion publique par l'extrême droite. Pour mieux la combattre.

Joshua Adel, Mediapart, 26 février 2013

Jeunes diplômés : discrimination en black et beur

La loi interdit la discrimination à l'embauche sur des critères raciaux ou religieux. Dans les faits, pourtant, les jeunes diplômés issus de l'immigration s'y heurtent trop souvent en France. En effet, 3 «La couleur de peau reste un handicap», reconnaît, sans ambages - mais sous couvert d'anonymat - le patron d'un cabinet de recrutement parisien. Ainsi, qu'ils soient étrangers, français issus de l'immigration ou originaires des départements et territoires d'outre-mer, les cadres blacks et 6 beurs manquent à l'appel dans les entreprises hexagonales.

Pour décrocher coûte que coûte un poste et un salaire, certains passent sous silence leurs diplômes dans leur CV, persuadés que ceux-ci effraient. Comme si leur réussite était jugée louche. 9 En désespoir de cause, d'autres partent tenter leur chance à l'étranger. A moins que, écœurés par l'entreprise, ils ne décident de se tourner vers le secteur associatif ou l'enseignement. «Résultat: une fuite des cerveaux, des vocations brisées et des gens au potentiel énorme qu'on sous-utilise, 12 puis qu'on marginalise. C'est un incroyable gâchis pour les entreprises!» résume Mohamed El Ouahdoudi.

D'autant que les diplômés blacks et beurs se révèlent généralement plus motivés et plus 15 travailleurs que la moyenne. Leurs parcours scolaires, souvent effectués dans des conditions acrobatiques et ponctués de moult petits boulots, témoignent d'une solide volonté. Mais la difficulté pour eux est qu'ils ne peuvent souvent guère compter, dans leur entourage proche, sur 18 le piston de cadres bien placés lorsque vient le moment de dénicher des stages.

Cette situation devrait fort heureusement évoluer. Avec le prochain départ à la retraite des baby-boomers, les entreprises risquent de se livrer à la chasse aux jeunes diplômés. Il ne sera plus 21 question, dans ces conditions, d'ignorer le réservoir de talents des jeunes issus de l'immigration.

Mais les entreprises ne sont pas les seules à devoir remettre à plat leurs us et coutumes. Aux 24 candidats blacks et beurs, aussi, d'apprendre à adapter leur démarche et leur attitude. Le message d'une nouvelle génération de cadres supérieurs issus de l'immigration et fiers de leur réussite est on ne peut plus clair: les difficultés existent, d'accord, disent-ils à leurs cadets, mais 27 elles ne sont pas insurmontables à qui s'en donne vraiment les moyens. «C'est aussi à nous d'apprendre à aller vers l'entreprise, à préparer les entretiens, à travailler notre relationnel, à nous battre efficacement pour avancer et pour faire valoir nos atouts» reconnaît Hajer 30 Marzougui. Une telle révolution des mœurs et des comportements ne se fera cependant pas toute seule.

On n'efface pas des décennies d'incompréhension et de préjugés en quelques mois ou en quelques années. L'enjeu est simple: plus les blacks et les beurs accéderont à des postes à 33 responsabilités, plus ils rassureront les employeurs et feront d'émules. «L'accès à l'entreprise entraînera le développement d'une classe moyenne massive qui permettra de briser progressivement l'exclusion et les incompréhensions», soutient Blandine Kriegel. Alors peut-être 36 verra-t-on apparaître des offres d'emploi spécifiant que les candidats issus de l'immigration sont les bienvenus, comme c'est le cas depuis longtemps en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

D'après Simon Clouzot, Marcelo Wesfreid, L'Express, 17avril 2003

Douze mesures contre l'apartheid**1. « Prendre en compte toutes les mémoires »**

« *L'école joue un rôle important, elle apprend l'Histoire* » a dit François Hollande. Mais l'histoire de France que l'on enseigne à ces enfants prend-elle suffisamment en compte la place qui a été celle de leurs parents ? Aujourd'hui, les images de soldats d'Afrique restent si peu présentes lors des commémorations qu'on ne peut s'étonner que certains enfants aient du mal à se reconnaître dans la « mémoire nationale » qui leur est proposée. Combien de ces enfants, dont les programmes prévoient qu'ils connaissent la date de la fondation de l'Académie française, ont entendu parler à l'école de la marche de 1983, dite « des Beurs » ? Il ne s'agit pas de mettre en concurrence les mémoires, mais de ne plus occulter certaines d'entre elles, afin de parvenir à une histoire de la communauté nationale qui fasse place avec justice à celles de ses composantes d'aujourd'hui.

2. « Exonérer de charges les petites entreprises »

« Il faudrait exonérer de charges les entreprises de moins de cinq salariés. Ainsi, la jeunesse et le dynamisme de la banlieue, ses deux atouts, seraient vraiment mis en valeur. Aujourd'hui, ce ne sont plus les grands groupes qui créent de l'emploi, mais les TPE et les PME. Exonérer de charges les petites structures réglerait aussi le problème du travail au noir. Dans ma commune, au moins 150 personnes bossent au black » parce que les patrons ne peuvent pas faire autrement. »

3. « Embellir et désenclaver »

« Pour casser les ghettos, il faut embellir, désenclaver, introduire la mixité. La plupart des quartiers remodelés depuis 20 ans vont mieux, beaucoup mieux. Prenons la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne (92) où je suis intervenu. On a percé des rues, amélioré l'existence et créé l'un des plus beaux centres culturels de banlieue. Résultat : le quartier ne fait plus parler de lui. L'esthétique n'est pas qu'un luxe. Cela a un effet réel sur la sociologie. Quand un quartier devient accueillant, les HLM conservent les classes moyennes, et les promoteurs se lancent même dans l'accession. Que faire alors ? S'attaquer à toutes les cités qui n'ont pas encore été traitées. Et passer à la vitesse supérieure en faisant des banlieues des territoires non seulement agréables à vivre, mais attractifs.

4. « Instaurer des statistiques ethniques »

« Je défends l'instauration officielle de statistiques ethniques, qui sont aujourd'hui illégales et restent un tabou dans notre République. Je prône notamment la mise en place de deux cases dans les formulaires de recensement, l'une réclamant le lieu de naissance des parents et l'autre, la nationalité antérieure de celui qui n'est pas français de naissance. Ceci permettrait de poser des diagnostics chiffrés et précis sur des discriminations qui sont le quotidien des banlieues. Quelle est la proportion exacte de ceux dont les parents sont nés en Afrique et qui occupent des métiers qualifiés ? Et de ceux qui habitent les « beaux quartiers » et les autres ? Si nous avons des réponses concrètes à ces questions, nous verrions de manière incontestable que toute une partie de la population française a été exclue de l'ascenseur social, que le « plafond de verre » continue de les maintenir dans certaines positions, que l'école ne parvient pas à inclure ceux qui décrochent, que le « délit de faciès » est pratiqué par la police, que la représentation de certaines communautés dans les cénacles politiques et médiatiques est insatisfaisante. Exigeons la parité pour les minorités visibles, oui, mais pour y parvenir, mesurons tout ce qui nous en sépare. »

5. Créer une université populaire et pluridisciplinaire

3 « Je propose la création d'une université populaire, ouverte à tous ceux qui n'ont pas le bac, aux
jeunes et à leurs parents. Là, les meilleurs intellectuels pourraient venir expliquer l'histoire de la
République ou les principes de laïcité, la nature et les dérives du communautarisme, l'histoire de
6 l'Afrique du Nord, etc. Pour aborder le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, il
faut une approche pluridisciplinaire pensée en direction des nouvelles générations. Il est
nécessaire que les enseignants de faculté s'adressent à des publics plus vastes et aillent dans des
zones en déshérence profonde.

6. « Développer le service civique »

9 « Si l'on considère que les attentats contre « Charlie Hebdo » et l'Hyper Cacher de la porte de
Vincennes renvoient à un problème plus large de jeunes sans repères, sans projets, sans place
dans la société, l'occasion est donnée de redécouvrir les vertus du service civique⁵. Cet
12 engagement volontaire les aborde en leur expliquant que la société a besoin d'eux, il constitue un
savant dosage entre la confiance accordée et l'encadrement (tutorat, formation citoyenne). Il
n'est pas ciblé sur une catégorie de jeunes, trop discriminante, il permet de valoriser son
15 expérience auprès des universités, des entreprises et de 80 écoles, même quand on a un parcours
atypique. Depuis que le service civique a été créée, il y a cinq ans, j'ai vu ainsi beaucoup de
jeunes⁶, qui pensaient avoir tout raté (leur scolarité, leur insertion) retrouver la confiance et une
18 place dans la République. Souvent d'ailleurs, une fois leur mission terminée, ils continuent de
s'impliquer dans le milieu associatif et les services sociaux. La pire violence est de faire croire à un
individu qu'il est inutile. »

7. « Renforcer l'estime de soi »

21 « Je propose de mettre l'accent au collège, sur la construction de l'estime de soi. Nos élèves sont
souvent des « écorchés », qui ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Nous nous efforçons de
changer cela, en partenariat avec les associations et les éducateurs. Nous travaillons sur le respect
24 de la personne. Nous disons à chacun des élèves qu'il peut progresser, qu'il est capable de réussir.
Et nous développons des actions internes à l'établissement pour étayer cette confiance en soi. Les
grands ont du tutorat avec des étudiants et des entreprises, pour apprendre à passer un entretien
27 d'embauche.

8. « Enseigner l'arabe au collège »

« Proposons l'enseignement de la langue arabe au collège. Or cela montrerait que cette langue
est d'abord un outil culturel avant d'être la langue d'une religion. De plus, en apprenant la langue
30 de leurs origines, les jeunes ne se sentiraient plus exclus par la négation d'une part de leur
identité. Sans cette réforme, où les jeunes vont-ils avoir cet enseignement ? A la mosquée. Si on
veut vraiment fabriquer des esprits laïques au sens noble du terme, il faut donner la possibilité
33 aux enfants d'apprendre cette langue avec des professeurs formés par la République. L'arabe
est parlé par plus de 500 millions de personnes dans le monde. On ne peut pas faire comme si
c'était une langue de barbares. »

⁵ Le service civique est une mission volontaire de 6 à 12 mois dans une association ou une collectivité locale, rémunérée 573 euros par mois et qui s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans conditions de diplômes.

⁶ Il y eu 35000 missions de service civique en 2014.

9. Lutter contre les inégalités entre universités

3 Selon que vous habitez ici ou là, vous n'avez pas accès aux mêmes études. Et si nous décidions enfin que tous les étudiants ont la même valeur, et donc le même prix ? Si l'argent public était dépensé également pour chacun ? Bien sûr, cela ne réglerait pas tout, mais ce serait signifier aux habitants de Seine-Saint-Denis et d'ailleurs : « vous aussi, vous le valez bien ! »

10. « Favoriser la capacité entrepreneuriale des quartiers »

6 « Arrêtons les préjugés. Il faut faire confiance à la capacité entrepreneuriale des gens dans les quartiers et lutter contre l'exclusion bancaire des personnes en difficulté, au RSA ou au chômage. Cela fait vingt-cinq ans, depuis la création de l'ADIE en Seine-Saint-Denis, que nous démontrons que l'on peut créer dans les banlieues des activités qui marchent. Nous avons accordé au total
9 plus de 150 000 microcrédits et aidé à la création de 100 000 entreprises. Cela signifie qu'on peut « raccrocher » des gens qui ont décroché. Ne pas accompagner suffisamment les projets d'entreprise alors qu'il y a 45% de chômage chez les jeunes en banlieue constitue un grand risque
12 pour la cohésion sociale. »

11. Instituer des rituels

15 « Il faut que la République institue des rituels. Les jeunes ont besoin de se forger une identité au sein d'un collectif. Or, que propose-t-on à un gamin de 13-14 ans tiraillé entre deux cultures ? Rien ou presque. C'est dommage, cela laisse un vide que les jeunes comblent comme ils peuvent. Avec la religion notamment, qui devient leur grand référent. Il y a pourtant des choses à inventer. A Saint-Denis, on a commencé à organiser des cérémonies de remise de diplômes. On n'imagine
18 pas l'importance d'un bal de fin de collège dans la vie d'un adolescent de 3^e en banlieue parisienne.

12. Faire se rencontrer les communautés

21 « Les religieux, juifs et musulmans, doivent entrer dans les quartiers sensibles et faire se parler les différentes communautés entre elles. C'est ce que je fais avec mon association. J'invite des mères juives et musulmanes à se rencontrer autour de la préparation d'un repas dans les maisons de quartier. Cela permet de mieux se connaître et d'abandonner certains préjugés. »

D'après un collectif, *Nouvel Observateur*, 29 janvier 2015

Contrôle au faciès : l'Etat sur le banc des accusés

Je ne compte plus le nombre de contrôles que j'ai subi. Mais il y en a un qui m'a marqué vraiment (...) J'avais 16 ans. C'était en 1988 » raconte, dans une vidéo tournée par le collectif « Stop le contrôle au faciès », Nadir Dendoune, journaliste pour le *Monde diplomatique*. Soumis à un « contrôle de routine » pour la énième fois, ce journaliste d'origine algérienne explique comment, après avoir été fouillé et palpé par des policiers en civil, « comme ils le font tout le temps », trois de ses amis et lui-même ont été obligés de se dévêtir pour prouver qu'ils n'avaient rien à se reprocher.

Des contrôles « *injustifiés et discriminatoires* » opérés par les forces de l'ordre en France, que treize personnes ont décidé de dénoncer, en attaquant pour la première fois l'Etat et le ministère de l'Intérieur devant la justice. Noirs ou arabes, âgés de 18 à 35 ans, ces citoyens français souhaitent attirer l'attention du public et des médias sur la pratique du contrôle au faciès, en demandant au tribunal de grande instance de Paris de délibérer sur leurs cas : « *C'est pour la kyrielle de gens qui sont contrôlés de façon humiliante, fouillés, palpés, parfois au niveau des parties génitales* » justifie Bocar, un des plaignants, interrogé par l'AFP.

Réunies par le collectif « Stop le contrôle au faciès », ces treize victimes de contrôles de police, dont ils jugent qu'ils n'ont eu lieu qu'à cause de leur couleur de peau, s'appuient sur une enquête publiée en 2009 par l'Open Society Justice Initiative, menée avec le CNRS à Paris, qui estime qu'un Noir a entre 3 et 11 fois plus de chances d'être contrôlé par les forces de l'ordre qu'un Blanc, et un Maghrébin entre 2 et 15 fois plus.

Des chiffres édifiants, dont Lanna Hollo, représentante de l'ONG, estime cependant qu'ils ne sont pas uniquement valables en France, mais « *dans tous les pays d'Europe* », à la seule différence que l'Hexagone est un des rares pays à avoir été dans le « *déni du problème* » jusqu'à la dernière élection présidentielle.

« *Je lutterai contre le « délit de faciès » dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement. Je combattrai en permanence le racisme et l'antisémitisme* » avait écrit le président de la République François Hollande, qui avait proposé de mettre en place un système de récépissé après tout contrôle d'identité, avant d'abandonner l'idée, jugée « *beaucoup trop bureaucratique et lourde à gérer* » par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, en septembre dernier.

En compensation, le gouvernement a annoncé le retour du matricule sur les uniformes de police, qui serait « *opérationnel* » fin 2013, selon le porte-parole du ministre de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet, interrogé par l'AFP. De son côté le parquet, d'un commun accord avec l'Etat, a préconisé de débouter les treize plaignants. Un nouveau « délit de faciès » ?

Julie Thoin-Bousquié, www.marianne.net, 3 Juillet 2013

Le charme discret de la bourgeoisie

La plupart réfute le terme. Pourtant, comme Najat Vallaud-Belkacem ou Rachida Dati, ces avocats, entrepreneurs ou politiques appartiennent bel et bien à une classe sociale différente de celle de leurs parents. Bourgeois, d'origine maghrébine, ils assument leur double culture, mais s'agacent d'être ramenés en permanence à leurs ascendances.

Najat Vallaud-Belkacem nommée porte-parole du gouvernement, quelques années après Rachida Dati, garde des sceaux. Il aura fallu du temps pour qu'au sommet de l'Etat la classe politique française fasse de la place aux élites issues de l'immigration, sans les cantonner à ce qu'elles sont supposées représenter: l'égalité des chances ou les banlieues. Par sa composition, le gouvernement Ayrault met un terme à cet imaginaire politique curieux qui prêtait aux Français de souche le pouvoir de parler pour le peuple et ne laissait aux Français issus de l'immigration, et notamment de l'immigration maghrébine, que celui de représenter les catégories sociales, les territoires, voire les « communautés » dont ils étaient issus, quels que soient leurs histoires, leurs origines sociales, leurs études, leurs parcours professionnels ou leurs compétences.




« *Le monde politique était en retard sur l'entreprise et, plus globalement, sur la société. Cela correspond à une image renvoyée par les médias. On veut nous faire croire que les enfants et petits-enfants d'immigrés ne trouvent pas leur place dans la société française. Or c'est faux. Certes, ils rencontrent des difficultés, ils souffrent plus que d'autres, mais on les retrouve aujourd'hui dans tous les milieux, toutes les catégories* », explique Pap' Amadou Ngom, président du Club XXI^e Siècle. Ce club créé en 2005 rassemble des dirigeants, cadres supérieurs et professions libérales issus de la diversité. Il n'est pas le seul. Depuis une dizaine d'années, de nombreux cercles et réseaux se sont montés autour des élites issues de l'immigration. « *Ce foisonnement est le reflet de la nouvelle sociologie de ces descendants d'immigrés. C'est extrêmement rassurant: cela signifie que le modèle d'intégration de notre République fonctionne* », estime Pap' Amadou Ngom. Par exemple, les résultats scolaires des enfants issus de l'immigration ne sont pas inférieurs à ceux des enfants nés de parents français de même niveau social. Ils sont identiques. Ce qui ne veut pas dire, loin s'en faut, que le tableau est tout rose: les discriminations dans l'accès au logement et à l'emploi sont patentées.

Les avocats, chefs d'entreprise, cadres supérieurs ou encore candidats à la députation font tous partie de cette population invisible, mais nombreuse : 6,5 millions de Français sont nés de parents immigrés. Issus de familles ne parlant pas toujours le français, ayant grandi dans des milieux et quartiers populaires, sans réseaux, sans capitaux, ils ont en commun d'être les produits de l'école de la République et d'un cadre familial extrêmement structurant. Leurs parents, partis de rien, avaient fait de la réussite de leurs enfants l'enjeu de leurs vies. Certains se sont mariés avec des Franco-Français. Beaucoup ont fait leur vie avec des hommes et femmes, comme eux, originaires du Maghreb. La religion, héritage des valeurs parentales, joue un rôle aussi important que discret dans leur vie. Ils sont loin des débats sur le halal, le voile ou la burqa qui agitent la sphère politico-médiatique. Mais revendiquent le droit d'être français de confession musulmane. Et défendent l'idée que leur double culture participe aujourd'hui à l'identité de la France. Ils le rappellent car ils ont eu le sentiment ces dernières années que cela n'était plus si évident. Ils en veulent à l'ancien président de la République. La focalisation politique sur les « Français d'origine étrangère » ou « les musulmans » ne les a pas laissés indemnes. Renvoyés à une fragilité dont ils pensaient être protégés par leur statut social.

ANNEXE 1

PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES FRANÇAIS EN 2015

Logo	Identité	Positionnement	Description
	Création : 2015 Président : Nicolas Sarkozy	Droite Centre-droit	Les Républicains , parfois abrégé en LR , est un parti politique français de droite issu du changement de nom et de statuts de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) voulu par son président Nicolas Sarkozy.
	Création : 1969 Premier Secrétaire : Jean-Christophe Cambadélis François Hollande, président de la République depuis le 15 mai 2012 est membre du parti socialiste.	Gauche Centre-gauche	PS - Parti Socialiste : Principale force politique de gauche en France. Parti issu de la gauche gouvernementale réformiste, ses alliés traditionnels sont les partis de gauche et d'extrême gauche : <i>Verts</i> , le <i>Parti Radical de Gauche</i> , le <i>Mouvement des Citoyens</i> et le <i>Parti communiste français</i> .
	Création : 2007 Dirigeants : Hervé Morin, André Santini	Centre-droit	Nouveau centre : Mouvement fondé sous l'appellation de <i>Parti social libéral européen</i> , par des anciens membres de l' <i>Union pour la démocratie française</i> (UDF), en désaccord avec la posture politique prise par François Bayrou entre les 2 tours de l'élection présidentielle de mai 2007.
	Création : 18 septembre 2012 Président : Jean-Christophe Lagarde	Centre-droit Centre-gauche	l'Union des démocrates et indépendants (UDI) L'UDI rassemble différents partis du centre. On y retrouve le PR, donc, le Nouveau Centre (NC) d'Hervé Morin, le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) de Gilles Bourdouleix, mais aussi l'Alliance centriste de Jean Arthuis, la Gauche moderne de Jean-Marie Bockel, la Force européenne démocrate de Jean-Christophe Lagarde, et enfin les Territoires en mouvement de Jean-Christophe Fromantin. Seul le Modem de François Bayrou reste pour le moment à l'écart de ce regroupement.
	Création : 2007 Président : François Bayrou	Centre	MoDem - Mouvement Démocrate : Parti lancé au lendemain de l'élection présidentielle de 2007, sur décision du Conseil national de l' <i>Union pour la démocratie française</i> (UDF). Il se situe au centre de la vie politique française. Une forte majorité des députés sortants UDF n'ont pas soutenu cette initiative ; la plupart d'entre eux, autour d'Hervé Morin, ont créé un autre parti qui appuie la majorité présidentielle, le <i>Nouveau Centre</i> .
	Création : 1920 Secrétaire nationale : Pierre Laurent	Extrême gauche	PCF - Parti Communiste Français : Parti fondé en 1920 au Congrès de Tours, lors de la scission de la SFIO. L'organe officiel du Parti a longtemps été le journal <i>L'Humanité</i> qui lui est désormais structurellement indépendant. Le parti est resté affilié aux dictatures communistes d'Europe de l'Est jusqu'à leur effondrement.
	Création 2008 Dirigeants : Jean-Luc Mélenchon et Martine Billard	Gauche - Extrême gauche	Le PG est un parti de gauche au sens classique, se référant à l'analyse marxiste avec l'objectif de l'adapter aux réalités contemporaines. Il se présente comme l'héritier de l'expérience des luttes féministes, antiracistes, écologistes et altermondialistes et promeut le « dépassement » du capitalisme par une méthode (la « révolution citoyenne ») respectueuse des institutions démocratiques. Il met en avant les impératifs sociaux et écologiques, qu'il relie ensemble dans le concept de « planification écologique ». Le Parti de gauche se définit ainsi comme un parti politique d'éducation populaire, « ouvert et démocratique », « alliant réflexion et action », « unitaire et fédérateur », internationaliste et « de perspective européenne ».

	Création : 1984 Secrétaire national : Pascal Durand	Gauche	Les Verts : Parti politique français écologiste de gauche. Son nom complet est <i>Les Verts, Confédération écologiste – Parti écologiste</i> . Membre du <i>Parti Vert européen</i> .
	Création : 1972 Président : Marine Le Pen	Extrême droite	FN - Front national : Parti politique français communément considéré d'extrême droite, fondé en octobre 1972 et présidé jusqu'en 2011 par Jean-Marie Le Pen. Il se définit comme issu de la droite nationale, populiste et souverainiste, au même titre que de nombreux mouvements européens dont il est devenu un chef de file. Depuis 2011, sa fille, Marine Le Pen, lui a succédé à la tête du parti.
	Création : 1956 Dirigeant : Robert Barcia	Extrême gauche	LO - Lutte ouvrière : D'abord nom de l'hebdomadaire de l' <i>Union communiste</i> (trotskiste), l'utilisation du nom <i>Lutte ouvrière</i> s'est maintenant généralisé. C'est un parti politique français d'extrême gauche. Communiste, internationaliste, <i>Lutte ouvrière</i> défend les idées du trotskisme et met l'accent sur le rôle central de la classe ouvrière. Il a longtemps été représenté par Arlette Laguiller.

ANNEXE 2 :

Le Gouvernement français en juillet 2015

Président de la République

- François Hollande

Premier Ministres

- Manuel Walls

Ministres

- M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international ;
- Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ;
- Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Mme Christiane Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la Justice ;
- M. Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics ;
- M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense ;
- Mme Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes ;
- M. François Rebsamen, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ;
- M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur ;
- M. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement ;
- M. Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique ;
- Mme Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité ;
- Mme Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique ;
- Mme Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication ;
- M. Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;
- Mme George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer.

3^{ème} PARTIE

Méthodologies

- 1. Types d'épreuve et évaluation**
- 2. La dissertation dialectique**
- 3. La dissertation analytique**
- 4. Le résumé**
- 5. Exercices**

Les types d'épreuves – Evaluation

L'examen écrit comprend deux épreuves :

- un résumé de texte (30 points)
- une dissertation (30 points)

Voici quelques informations complémentaires sur l'évaluation des épreuves

a) Résumé de texte

L'élève sera évalué sur sa capacité à :

- relever les idées essentielles du texte à résumer
- reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte)
- distinguer l'essentiel du superflu
- structurer son résumé à l'aide de liens logiques
- écrire un texte de 160 mots environ en un français correct

Note éliminatoire

- non-respect du nombre de mots toléré
- paraphrase (développement explicatif du texte)

b) Dissertation

L'élève sera évalué sur sa capacité à :

- répondre à la problématique posée (et non à reprendre un sujet quelconque vu en classe ou appris par cœur !)
- adopter le plan adéquat
- structurer sa dissertation en différentes parties (cf. méthodologie)
- développer ses arguments en les explicitant
- utiliser des exemples et/ou des références textuelles
- rédiger une dissertation en un français correct

Note éliminatoire :

- mauvais choix de plan
- hors sujet par rapport à la problématique posée
- contenu insuffisant (arguments manquants, parties absentes)
- moins de 3 références aux textes obligatoires du recueil

Remarque :

Il est impératif que l'élève sache répondre à la problématique posée dans sa dissertation !

Si le sujet est : « Les médias sont-ils source d'inquiétude ? », il faut que le terme « inquiétude » apparaisse dans la partie argumentative ! « D'abord, les médias inquiètent les citoyens, car... » ou « La situation de la presse représente une angoisse pour... ».

De même, si le sujet est « Pourquoi l'intégration en France représente-t-elle un échec ? », il faut absolument répondre à cette question dans la partie « causes » et reprendre les termes « intégration » et « échec ». Sinon, l'élève court le risque de tomber dans le hors sujet !

La dissertation dialectique

La dissertation dialectique exigée en 13^e est un exercice visant à évaluer si l'élève est capable de formuler des arguments clairs autour d'un sujet qui comporte deux aspects différents, voire contradictoires. Ainsi, il sera **strictement interdit** de produire des dissertations dans les modèles « **pour ou contre** » ou bien « **avantages et inconvénients** » car ce **type de plan ne sera pas demandé** ! L'élève doit être capable de s'interroger sur un sujet en imaginant la multitude de possibilités qui s'offrent à lui dans les différentes hypothèses demandées. Ainsi, les sujets dialectiques poseront des questions hypothétiques auxquelles les élèves tenteront de répondre en se basant sur le plan « thèse – antithèse – conclusion ».

Tel qu'il est formulé dans le programme de l'épreuve écrite, **les citations et références textuelles sont obligatoires dans les dissertations**. Sans **au minimum 3** citations et/ou références aux textes, la dissertation sera d'emblée insuffisante puisque non-conforme au programme. L'élève doit donc se référer **au minimum à 3 textes obligatoires du programme**. Il peut, de surcroît, ajouter des citations ou références supplémentaires provenant des textes obligatoires ou facultatifs.

Afin de rédiger une dissertation convaincante et pertinente, **il est conseillé** à l'élève d'utiliser une citation ou référence textuelle par argument, sachant qu'une citation sera toujours plus explicite qu'une référence textuelle. En intégrant une citation ou référence textuelle par argument, l'élève prouve la pertinence de ses idées puisqu'avant lui, des auteurs et journalistes confirmés ont avancé les mêmes thèses.

Attention : les deux volets traités en cours d'année peuvent faire l'objet d'une dissertation dialectique !

PLAN DE LA DISSERTATION DIALECTIQUE

Introduction

a. La première partie présente le thème à discuter d'une manière générale. Il peut s'agir d'une présentation de la situation actuelle, d'une rétrospective, d'une définition du sujet. Cette première partie sera courte (quelques phrases maximum).

b. La deuxième partie reformulera l'intitulé de votre sujet dans une phrase affirmative ou une interrogation.

c. La troisième partie annoncera le plan de votre discussion. Ce plan dépendra de la question posée.

Développement

Développement première partie (thèse comprenant **3 arguments**)

☞ Argument 1 + exemple illustrant cet argument

- ✓ Les arguments sont des idées que vous avancerez que vous justifierez ensuite et que vous illustrerez finalement par un exemple « tiré » des textes au programme. On pourrait résumer ce concept par la formule suivante : « **j'affirme quelque chose, je dis pourquoi j'affirme cela et je donne un exemple que j'explique /que je commente.** »

- ✓ Dans chacune des parties de votre dissertation, vos arguments seront classés **du moins important au plus important**.
- ✓ **La première phrase de chaque paragraphe argumentatif doit par conséquent énoncer l'idée directrice (la thèse) de celui-ci. Veillez à formuler cette idée de façon très précise, de préférence en reprenant les termes de l'énoncé (x : un premier argument prouvant que la presse est un contre-pouvoir est le rôle de chien de garde.**
- ✓ L'exemple, à l'examen, peut :
 - avoir la forme d'une citation exacte entre guillemets d'une partie d'un texte au programme,
 - être la reformulation avec vos propres mots d'une partie d'un texte au programme.
- ✓ Les exemples et citations doivent être clairement expliqués. Vous devez à chaque fois illustrer vos propos en vous appuyant sur des explications et précisions concrètes.
- ✓ **Trois de vos exemples, au moins, seront tirés des « textes obligatoires » étudiés en classe.**

☞ Argument 2 + exemple illustrant cet argument

☞ Argument 3 + exemple illustrant cet argument

☞ Transition

- ✓ Une transition est une phrase qui permet de passer logiquement d'une partie du devoir à une autre.
- ✓ Vous établirez d'abord un bilan rapide de la partie que vous venez de rédiger (une phrase), puis vous annoncerez l'idée générale de la partie suivante.

Développement deuxième partie (Antithèse comprenant 3 arguments)

☞ Argument 1 + exemple illustrant cet argument

☞ Argument 2 + exemple illustrant cet argument

☞ Argument 3 + exemple illustrant cet argument

Conclusion

Le bilan : en une ou deux phrases, **vous récapitulerez l'essentiel** de ce à quoi vous avez abouti dans les principales étapes du devoir. (Attention de ne pas introduire de nouveaux exemples ou de nouvelles idées !) **La réponse** : vous répondrez clairement à la question qui a été posée en introduction.

L'élargissement : pour clore la discussion, vous la situerez dans une perspective un peu plus large mais sans commencer un autre devoir. (Nouvelle approche du problème, réflexion sur une ou des évolutions possibles du problème).

EXEMPLE DE DISSERTATION DIALECTIQUE

Les médias forment-ils encore un contre-pouvoir ?

Depuis leur création, les médias ont eu comme objectif premier l'information du citoyen. Les journalistes travaillaient à récolter des informations et des renseignements sur les pouvoirs politico-économiques mais également sur les événements nationaux, internationaux et culturels ou sportifs pour en informer la population. Or, depuis une vingtaine d'années, les médias sont accusés de ne plus respecter leur premier rôle et de se conformer au diktat de la mondialisation néolibérale. Ainsi il est possible de se demander si les médias jouent encore le rôle de contre-pouvoir.

Dans un premier temps, nous montrerons que les médias forment toujours un contre-pouvoir.

Pour commencer, il est possible d'affirmer que les médias forment un contre-pouvoir car depuis toujours ils sont les chiens de garde de la démocratie. En effet, la presse écrite ainsi que les médias audio-visuels et Internet par la suite, ont toujours eu pour objectif de surveiller et contrecarrer les trois autres pouvoirs, à savoir les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Grâce au journalisme d'investigation et aux enquêtes de longue haleine, il a été possible, surtout à la presse écrite, de dévoiler et dénoncer de nombreux abus de pouvoir, d'affaires de corruption et d'arrangements illégaux. Paul Starr souligne cette idée dans le texte La démocratie peut-elle survivre sans journaux ? publié dans le *Courier International* en annonçant que : « plus que tout autre média, la presse a pu tenir à l'œil le pouvoir, être vigilante sur les abus privés et servir de système d'alarme citoyenne. » L'affaire Luxleaks est une preuve évidente de ce rôle de chien de garde des médias. En effet, pendant de nombreux mois, des journalistes professionnels de plusieurs pays européens ont collaboré afin d'obtenir des informations tenues secrètes concernant l'imposition et la fiscalisation de certaines entreprises au Luxembourg. La divulgation de cette histoire de détournements fiscaux a ouvert le débat sur les « paradis fiscaux » et sur les taux d'imposition inégaux au niveau européen. Ainsi, sans les médias, cette fraude n'aurait pas pu être révélée au grand jour ce qui prouve bien qu'ils continuent à jouer leur rôle de quatrième pouvoir.

Ensuite, il est possible d'affirmer que les médias continuent à jouer leur rôle de contre-pouvoir grâce au journalisme citoyen. De nombreux médias mais surtout Internet ont donné un moyen d'expression aux citoyens. En effet, sur la Toile, la population peut écrire des articles et divulguer des informations ouvertement. Si une personne devient le témoin d'un acte de corruption ou d'un abus de pouvoir quelconque, elle est en mesure de le dévoiler sur Internet et ainsi de contrecarrer le pouvoir. D'ailleurs, Fatima Sator et Elisa Juszcak affirment dans le texte Journalisme : est-il temps de jeter le papier ? publié dans le *Journal International*, que le journalisme citoyen et le journalisme professionnel se complètent et collaborent afin de transmettre une information claire, précise et complète à la population. Comme le confirme Olivier Porcherot dans une interview publiée sur le site www.ina-expert.com, « de plus en plus de médias mettent à contribution des non-journalistes ou des journalistes amateurs, ceux que l'on qualifie parfois de journalistes citoyens, des individus passionnés par un sujet et qui consacrent du temps à l'étude de documents afin d'aider le journaliste à co-construire des contenus. » Sur Internet, des sites comme Wikileaks ont donc permis aux journalistes citoyens tel Edward Snowden, de dévoiler des informations secrètes révélant des abus et des manipulations du gouvernement américain.

Enfin, la multitude des sources disponibles renforcent l'idée des médias comme contre-pouvoir. Le paysage médiatique varié offre à la population de nombreuses sources d'information : ainsi, les

quotidiens, les hebdomadaires mais également les magazines continuent à être distribués en grand nombre dans les kiosques et les papeteries. En outre, grâce à la Toile, ce phénomène de multiplication des sources s'est amplifié puisque, chaque jour, de nouveaux sites d'information et de discussion voient le jour sur Internet. La liberté d'expression en ligne représente donc un atout majeur pour la communication et l'information. Les citoyens obtiennent un nombre infini d'informations et stimulent ainsi leur esprit critique. Comme l'affirme encore une fois Olivier Porcherot dans son interview publiée sur le site www.ina-expert.com, le journaliste continue, dans le flot d'informations qu'il reçoit quotidiennement, à exercer son rôle correctement en vérifiant et recoupant ses informations, en veillant à la véracité et la fiabilité des sources et en transmettant, que ce soit sous version papier ou numérique, des informations de qualité. Ainsi, le Web constitue un puits de science et d'informations et permet de transmettre ainsi que de faire circuler l'actualité et donc la démocratie dans les régions même les plus reculées. Le Printemps arabe qui a libéré et offert la démocratie aux peuples tunisien et égyptien est un bon exemple de liberté d'expression et de communication libératrice en ligne.

Comme nous pouvons le constater, les médias nous offrent de nombreuses preuves de leur rôle de contre-pouvoir. Cependant, l'actualité récente démontre que ce rôle n'est pas toujours respecté.

Premièrement, la concentration des médias empêche les médias d'assumer le rôle de contre-pouvoir. En effet, en France mais également dans les pays européens ou même au niveau mondial, de grands groupes industriels se sont emparés des groupes médiatiques. En France plus précisément, des groupes comme Lagardère, Bouygues et Dassault, connus pour leurs activités dans les domaines de l'armement et du ravitaillement militaire mais également pour leurs travaux dans la construction et le bâtiment, ont pris le pouvoir des grands journaux et des grandes chaînes de la télédistribution français. Les médias sont donc en quelque sorte dépendants de ces mastodontes de la communication qui poursuivent un but similaire : l'accroissement de leur gigantisme et de leur pouvoir. Ainsi, ils optent pour une stratégie de mainmise du pouvoir politique et économique sur les moyens d'information afin de renforcer leurs intérêts financiers. Dans cette optique, les médias se voient contraints de « protéger » leurs patrons et leurs actionnaires de divulgations et révélations délicates ce qui les incite à poursuivre une information « mainstream » et à s'autocensurer. D'ailleurs, Fatima Sator et Elisa Juszczak accusent un bon nombre de journaliste de se conforter dans cette position agréable qui est le journalisme mainstream, c'est-à-dire un journalisme général qui ne divulgue et n'apprend rien que le citoyen ne sache déjà.

Deuxièmement, la concentration des médias a une influence néfaste sur le rôle de contre-pouvoir car elle engendre une uniformisation de l'information. En effet, vu que tous les médias sont répartis entre une poignée de grands groupes industriels, ils subissent la même influence de la part de ces groupes. Ainsi, cette concentration des médias entraîne un pluralisme rabougri qui fonctionne selon un appareillage idéologique qui renforce la puissance et la richesse des dominants. En effet, il est vrai que l'information est manipulée afin de tenir éloignés certaines décisions ou certains événements compromettants du public dans l'objectif de préserver les grandes puissances. Les médias ne transmettent ainsi qu'une pensée unique qui ne vise surtout pas à stimuler l'esprit critique mais plutôt à endormir les citoyens. Cette information est un « fait divers qui fait diversion », comme le précise Pierre Bourdieu dans le texte La fascination pour le fait divers, tiré de son livre Sur la télévision. Le fait divers a pour rôle de plaire à un grand nombre de citoyen et d'attirer l'attention sur des événements anodins et superficiels. Il doit donc remplir certaines caractéristiques : il ne doit pas choquer, diviser ou exclure la population et avant tout, il ne doit pas soulever de problèmes. Il ne stimule donc en aucun cas l'esprit critique du citoyen et ne remet pas en question le pouvoir en place.

Troisièmement, les médias ne jouent plus leur rôle de contre-pouvoir à cause de la concurrence farouche et de la course à la rentabilité. En effet, pour être rentable, un journal ou une chaîne de télévision doit présenter une information qui attire le lectorat ou l'audimat. Tout média tente donc d'être le premier à présenter cette information qui doit être intéressante et sensationnelle. Julie-Maude Beauchesne définit cette stratégie comme étant la logique des « 4 S » qui reprend l'idée que seuls les sujets touchant au sport, sang, sexe et show-business intéressent les gens. Les journalistes mercenaires, plus intéressés par le profit que peut apporter une information que par la véracité des propos, n'exercent plus leur fonction de journaliste correctement. En effet, ils se laissent aveugler par l'argent et préfèrent risquer la désinformation plutôt que de perdre l'exclusivité de l'information. Pour eux, il est primordial de rendre important ce qui est intéressant. L'idéologie des médias est devenue le profit et ils préfèrent servir cette cause égoïste plutôt que de servir la cause noble de l'information correcte, juste et vérifiée. Ils ne jouent donc plus leur rôle de quatrième pouvoir.

En guise de conclusion, nous venons de voir que les journalistes, et au sens large, les médias forment encore un contre-pouvoir dans nos sociétés grâce au travail de recherche qu'ils font, mais également grâce à la multitude de sources et au journalisme citoyen qui foisonne dans nos sociétés. Néanmoins, des ombres se peignent au tableau si l'on considère la concentration des médias, surtout des médias les plus puissants en France ainsi que la course à la rentabilité qui entache la profession de journaliste.

J'estime qu'il est difficile de prendre parti sur le rôle des médias dans notre société. Cette ambivalence qui règne ne nous permet pas d'affirmer sans crainte que les médias forment un contre-pouvoir dans nos sociétés actuelles. Certes, de grandes affaires sont percées et dévoilées au grand jour, ce qui nous confirme que le métier de journaliste reste celui du chien de garde de la société. Mais de nombreux exemples, surtout dans le domaine de la politique intérieure, nous prouvent également le contraire. Il est donc difficile de trancher catégoriquement sur la question. Voilà pourquoi, il est important que chaque citoyen se fasse sa propre opinion en multipliant les sources d'informations afin de pouvoir obtenir une image, la plus objective et neutre possible, de l'actualité et du monde qui l'entoure.

Dissertation réalisée à partir de copies d'élèves de 13^e CG

La dissertation analytique

La dissertation analytique permet d'analyser un sujet de manière plus approfondie en dégageant par exemple les facettes, les causes, les solutions, etc. Les aspects à analyser sont généralement demandés dans la consigne de la dissertation. Aussi est-il important de bien lire ce qui est exigé avant de faire le plan !

Le plan analytique convient lorsque le sujet exige des approfondissements successifs. Il permet de détailler des faits, d'envisager tous les aspects d'une problématique sans que ceux-ci s'opposent. La première partie est consacrée à la description de la problématique. La deuxième partie aborde l'étude de ses causes et de ses motivations. La troisième partie traite de ses solutions.

La dissertation analytique est aussi appelée « la dissertation problèmes-causes-solutions ».

Les consignes et/ou les conseils donnés dans le cours sur la dissertation dialectique quant à la manière de présenter et de construire un argument ou un exemple sont aussi à appliquer dans ce type de dissertation.

Attention : les deux volets traités en cours d'année peuvent faire l'objet d'une dissertation analytique !

PLAN

Introduction

- a. **La première partie** présente le thème à discuter d'une manière générale. Il peut s'agir d'une présentation de la situation actuelle, d'une rétrospective, d'une définition du sujet. Cette première partie sera courte (quelques phrases maximum).
- b. **La deuxième partie** annonce le plan de votre dissertation. Elle sera du type : *Notre étude cerner la problématique relative à Elle en étudiera ensuite les causes (les conséquences). Elle proposera enfin un certain nombre de solutions propres à résoudre le problème évoqué.*

La problématique / le problème

Dans cette partie, vous introduirez **le problème « général » sur lequel portera la discussion**. Il s'agit de montrer les différentes facettes /les différents aspects/symptômes d'un sujet donné. Cela peut-être, par exemple, *la violence dans les banlieues* ou *la disparition de la presse écrite...* Vous devrez ensuite décrire - développer les différents aspects de ce problème **sans jamais en évoquer les causes ou les conséquences**. Cette partie « problème(s) » peut être subdivisée : elle peut présenter un seul problème grave mais peut également indiquer plusieurs problèmes apparents : l'importance est de souligner les difficultés liés au sujet à traiter tout en développant des preuves et des exemples pour souligner la véracité des propos.

- ✓ Problème (+ exemple(s) illustrant le(s) problème(s)/la problématique)
- ✓ **Transition** : par exemple : ➔ « *Après avoir évoqué le problème soulevé par ..., nous en étudierons désormais les causes* »

Les causes

Dans cette partie vous avancerez les **causes** qui sont à l'**origine du/des problème(s)** que vous avez analysé(s) dans la première partie. Il est primordial que les causes que vous avancez correspondent au(x) problème(s) que vous avez soulevé(s).

Toutes les causes ainsi que toutes les solutions doivent être **développées de manière claire et précise**. Il est donc essentiel de donner suffisamment d'explications, de précisions et d'exemples afin d'illustrer vos propos.

Vous devez avancer 3 causes différentes illustrées obligatoirement par trois exemples tirés des textes au programme.

- ✓ Argument : cause 1 + exemple n°1
- ✓ Argument : cause 2 + exemple n°2
- ✓ Argument : cause 3 + exemple n°3

- ✓ **Transition** : par exemple : ➔ « *Après avoir analysé les causes à la source du problème évoqué, nous envisagerons désormais certaines solutions permettant d'y remédier.* »

Solutions

Dans cette partie vous tenterez de trouver des solutions pour remédier au problème évoqué et aux causes avancées. **Vous devez proposer 3 solutions différentes illustrées obligatoirement par trois exemples tirés des textes au programme.**

- ✓ Argument : solution 1 + exemple n°1
- ✓ Argument : solution 2 + exemple n°2
- ✓ Argument : solution 3 + exemple n°3

Remarque : La règle générale veut qu'une dissertation structurée soit toujours subdivisée en 3 parties (1 Problème illustré sous différents angles, 3 causes, 3 solutions).

Or, dans certains **cas exceptionnels**, la dissertation PCS ne peut présenter que 2 solutions, toutefois, celles-ci doivent être correctement développées et présenter des exemples concrets. La partie « solutions » ne présentant que 2 solutions qui de plus est, sont mal ou insuffisamment développées conduira à une note insuffisante pour cette partie. **De manière générale, il est vivement conseillé de respecter le schéma traditionnel de la dissertation analytique et de développer 3 solutions !**

Conclusion

Première partie de la conclusion

Le bilan : en une ou deux phrases, vous récapitulerez l'essentiel de ce à quoi vous avez abouti dans les principales étapes du devoir. (Attention de ne pas introduire de nouveaux exemples ou de nouvelles idées !).

Vous pouvez profiter de cette partie pour **préciser votre propre point de vue** sur la façon dont on devrait lutter contre le problème discuté (vu que dans les parties précédentes vous devez souvent avancer les solutions proposées par d'autres personnes concernées par le problème ...).

Deuxième partie de la conclusion :

L'élargissement : pour clore la discussion, vous la situerez dans une perspective un peu plus large mais sans commencer un autre devoir. (Nouvelle approche du problème, réflexion sur une ou des évolutions possibles du problème).

EXEMPLE DE DISSERTATION ANALYTIQUE

« Quand on parle de jeunes de la troisième génération, on en vient ainsi à fabriquer une catégorie sociale juridiquement et humainement monstrueuse. » Selon Robert Castel, les jeunes de banlieue vivent un enfer au quotidien. Quels sont donc leurs problèmes ? Pourquoi parler d'enfer et quelles solutions peuvent améliorer la situation ?

Dans une analyse structurée, vous tenterez d'illustrer cette problématique. Références aux textes vus en classe obligatoires !

Le visage de la France a bien changé depuis la Seconde Guerre mondiale. En effet, la reconstruction du pays a amené l'installation d'une nouvelle population d'immigrée motivée et désireuse d'aider la France. Ces immigrés, en quittant leur pays d'origine, souhaitaient trouver le bonheur promis par la devise française. Cinquante ans plus tard, la réalité pour leurs descendants, des Français de deuxième ou troisième génération, est bien différente. Assignés à résidence, ces jeunes n'ont pas la vie facile tous les jours.

Quels sont donc les problèmes de ces jeunes de banlieue et pourquoi y sont-ils confrontés ? Y a-t-il des solutions envisageables pour leur faciliter voire améliorer le quotidien ?

Afin de cerner réellement l'étendue de la situation, nous allons, dans un premier temps, analyser les problèmes des jeunes.

Pour commencer, il est vrai que, quelle que soit leur nationalité, les jeunes qui habitent dans les banlieues sensibles sont confrontés à de nombreux problèmes au quotidien. Tout d'abord, ils sont très nombreux à vivre dans la précarité et à être sans emploi. Le chômage est effectivement un fléau dans les zones sensibles. Comme le constate Luc Bronner dans son texte 30 ans de crise des banlieues publié dans le quotidien Le Monde, « un tiers de la population des zones urbaines sensibles vit sous le seuil de pauvreté avec plus de 40% de chômeurs parmi les jeunes actifs ». Les jeunes sortis de l'obligation scolaire se retrouvent souvent sans diplôme, ce qui explique leurs problèmes, entre autres, à trouver un travail. Ils sont pour la plupart inemployables et selon eux, l'éducation nationale les a laissés tomber. Ils ne voient pas de promotion possible par l'école. D'ailleurs, s'ils sont motivés, ils sont souvent orientés dès le collège vers le régime professionnel qui leur ferme de nombreuses opportunités. Voilà pourquoi, ils sont dépendants des aides et allocations étatiques comme la CAF et le RMI, ils n'ont aucun revenu fixe sur lequel baser leurs dépenses. Ces rentrées ne leur permettent pas forcément de finir la fin du mois ; ils sont donc dans la précarité dont ils ont des difficultés à se sortir. Robert Castel évoque leurs « contre-performances » dans son article Banlieues : Etat d'urgence paru dans le Nouvel Observateur. Selon lui, ces jeunes sont confrontés à « l'échec scolaire, au manque d'avenir professionnel et ils sont obligés d'avoir recours à l'économie souterraine pour survivre. »

Nous venons de voir que les jeunes de banlieue sont confrontés à de nombreuses difficultés au jour le jour. Quelles en sont donc les causes ?

Premièrement, une des raisons qui explique ces problèmes est l'abandon politique. En effet, depuis une vingtaine d'années, la banlieue semble oubliée pour la République. Les politiques de la Ville mises en place se concentrent certes sur le financement d'infrastructures et l'urbanisme mais négligent l'humain de côté. Luc Bronner constate une rupture politique navrante : « Le constat est désespérant : la classe politique française - mâle, âgée et blanche - reste désespérément fermée aux élites des quartiers et de la diversité ». Cette « fracture politique » constitue un réel problème en banlieue. En effet, les habitants des ZUS, surtout les jeunes, se désintéressent totalement de la politique tout d'abord parce que celle-ci ne tient pas ses

promesses mais également parce que les jeunes en sont exclus. Ils ne sont ni écoutés, ni représentés en politique qui en France est constituée d'hommes âgés et blancs. Ainsi, il est facile de comprendre que cette classe politique est aux antipodes des problèmes sociaux de ces jeunes et ne les prend pas vraiment en compte.

Deuxièmement, la surmédiation des violences urbaines et de la ghettoïsation aggrave les problèmes des jeunes de banlieue. Selon de nombreux médias, les jeunes de banlieue seraient des incapables et des délinquants qui n'hésitent pas à utiliser la violence pour se faire entendre. « La violence en banlieue est médiatisée parce que spectaculaire », comme le confirment Claude Dilain et Charles Rojzman dans leur article Banlieues dans la République : l'urgence de la réconciliation paru sur le site du Huffingtonpost. Ainsi, il n'est pas étonnant que la société ait une image négative et déformée de la réalité et qu'elle n'éprouve pas de gêne à discriminer les jeunes de banlieues. Ainsi, qu'il s'agisse de la recherche d'un emploi, de l'inscription dans une université ou banalement, de l'entrée dans une discothèque, régulièrement, les jeunes des banlieues sont discriminés et sont traités inégalement par rapport aux Français de souche. Robert Castel confirme cette discrimination au quotidien lorsqu'il précise que « l'étiquette tenace de l'inutilité sociale et de la dangerosité leur colle à la peau ».

Troisièmement, une cause supplémentaire qui explique les problèmes des jeunes de banlieue est ... (à compléter !)

Comme nous venons de le voir, la politique, la discrimination et la stigmatisation des médias sont des raisons qui expliquent la situation des jeunes de banlieue. Voyons maintenant, si des solutions pour les aider peuvent être élaborées.

Tout d'abord, une première solution envisageable est l'intervention d'un Etat bâtisseur. Il est en effet important de prendre en compte les difficultés de vie dans les cités dortoirs qui forment la majeure partie des quartiers des banlieues sensibles. Voilà pourquoi, le désenclavement des cités ainsi que l'embellissement des quartiers sont des enjeux primordiaux pour rendre le quotidien de ces habitants et surtout des jeunes de banlieue plus agréable. Comme le mentionne Roland Castro, dans le texte Douze mesures contre l'apartheid, publié dans le Nouvel Observateur, « la plupart des quartiers remodelés depuis les vingt dernières années vont mieux, beaucoup mieux. » Ainsi, en proposant des aires de jeux, des centres de rencontre pour les jeunes, des infrastructures tels des bibliothèques, des centres sportifs, etc. mais aussi des parcs aux habitants et jeunes de banlieues, on leur offre des endroits agréables où se réunir et se détendre. De la sorte, les quartiers deviennent plus calmes et ne font plus autant parler d'eux. La violence et les émeutes se font plus rares et n'effraient plus les classes moyennes qui pourraient éventuellement s'intéresser à ces quartiers au lieu de les contourner et de les exclure comme c'est le cas actuellement.

Ensuite, l'amélioration d'un encadrement humain et social peut être une deuxième solution possible. L'argent et de belles infrastructures ne sont pas les uniques paramètres à prendre en compte pour sortir les jeunes de leur galère. Il faut absolument leur donner un cadre qui les soutienne pour leurs études mais aussi dans leur vie quotidienne dès l'école primaire. Des éducateurs doivent s'occuper des jeunes et les motiver à sortir de la rue. Le soutien scolaire, l'écoute et par la suite « l'empowerment », c'est-à-dire l'implication des personnes, associations et institutions sur place ainsi que la stimulation des compétences et connaissances des jeunes, sont des solutions à long terme. Comme le proposent Anne Sinclair dans le texte Le rapport sur l'intégration: un beau ratage, publié dans le Huffingtonpost, et Mohamed Bajrafil dans le texte Douze mesures contre l'apartheid, publié dans le Nouvel Observateur, il faudrait également enseigner l'arabe comme seconde ou troisième langue dans les collèges et lycées français afin de faciliter l'intégration au quotidien des jeunes issus de l'immigration tout en généralisant et

renforçant les connaissances sur l'histoire des migrations en France. C'est en leur donnant un cadre humain et social, mais également en ouvrant les esprits dès l'école, qu'ils pourront évoluer dans la bonne direction.

Enfin, une dernière solution envisageable pour aider les jeunes à se sortir de leur situation est ... (à compléter !)

Certes, nous venons de voir que les problèmes, tels le chômage et la précarité, sont des fléaux qui accablent les jeunes des banlieues. Les causes responsables de cette situation sont plus que visibles et des solutions sont envisageables comme le soutien social, le désenclavement des cités et une adaptation des mesures sécuritaires. Mais celles-ci sont difficilement envisageables à court terme.

Ainsi, je pense que la problématique de la jeunesse française n'est pas à prendre à la légère. Le racisme et la volonté de ségrégation imprègnent la République qui préfère ignorer le problème plutôt que de le regarder en face. Or, il est impératif de soutenir les jeunes qui sont l'avenir et les futurs adultes de demain.

Dissertation réalisée à partir de copies d'élèves de 13^e CG

Le résumé

Théorie

Un résumé est bien rédigé quand il reflète fidèlement la pensée de l'auteur et les moyens qu'il met en œuvre pour présenter ses idées.

Le résumé doit être rédigé dans un **style personnel**. Il est interdit de reprendre le texte tel quel en supprimant ou modifiant seulement tel ou tel élément. On remarquera que, bien évidemment, il n'est pas interdit de reprendre certains mots incontournables.

Avant d'aborder un texte, posons un certain nombre de questions :

- Quel est le but de l'auteur ? Quel message veut-il transmettre ?
- Comment a-t-il organisé ses idées ? Quelle est la structure du texte ?
- Comment défend-il ses idées ? Quels sont ses arguments ?
- De quelle manière le titre du texte peut-il en guider la logique ?

Il n'est pas inutile de considérer le type de texte : sommes-nous confrontés à un texte plutôt descriptif, explicatif ou argumentatif ?

Les paragraphes : il faut s'interroger sur la relation qu'ils entretiennent entre eux. Quelles sont les idées qui s'y expriment ? Comment s'enchaînent-elles entre les différentes parties ? Quels sont les connecteurs utilisés ?

Le résumé d'un texte argumentatif se doit de mettre en évidence l'articulation logique du raisonnement qui doit paraître clairement dans le résumé.

Souvent, certaines copies d'élèves reprennent correctement l'une ou l'autre idée de l'auteur mais n'arrivent pas à l'intégrer dans un ensemble plus vaste. L'élève n'a pas de vision d'ensemble du texte. Le correcteur se trouve alors en face d'un collage plus ou moins réussi d'idées, certes justes, mais sans lien entre elles. Les bonnes copies sont « fluides » en ce sens que les idées s'enchaînent harmonieusement et que la finalité du texte est mise en évidence.

Erreurs à éviter

Le sujet d'énonciation : on rappelle que le résumé doit respecter le sujet d'énonciation. Il y a donc erreur quand on lit « l'auteur dit que... », « selon le sociologue... ». C'est l'élève qui se met alors à la place de l'auteur.

Le contre-sens : le texte / le paragraphe / la phrase ne sont pas du tout compris. Le résumé dit le contraire du texte.

Le faux-sens : le résumé déforme le sens de la phrase / du paragraphe. On fait dire quelque chose à l'auteur qu'il n'a pas vraiment dit ainsi.

Le collage : le résumé reprend des idées du texte, certes justes, mais arrangées de manière incohérente. Les idées qui sont exprimées restent sans rapport entre elles.

Connecteurs logiques : les différentes phrases ne s'enchaînent pas correctement car l'élève choisit un mauvais connecteur ou n'en utilise pas du tout. Les connecteurs logiques sont absents

ou erronés : p.ex. On écrit « car » au lieu de « donc » ; on rajoute un connecteur qui n'y a pas sa place, etc.

Exemples : les exemples d'un texte ne sont présents que pour illustrer les propos de l'auteur. L'élève ne résumera donc pas les exemples sauf si ces derniers apportent une idée nouvelle ou font progresser les idées de l'auteur. Il en va de même des énumérations présentes dans le texte.

L'obsession du synonyme : beaucoup d'élèves pensent que le résumé consiste à remplacer les mots du texte par leur synonyme. On rappelle ici que le résumé consiste à transposer un texte et non pas une phrase et encore moins un mot esseulé.

Paragraphe : chaque paragraphe doit être résumé. Un paragraphe court pourra être rattaché au paragraphe précédent.

Copier/coller : le résumé reprend, sans grande modification, des éléments de phrases du texte. On rappelle que le résumé doit être rédigé dans un style personnel. Le copier/coller peut engendrer une note insuffisante s'il est utilisé en grande quantité.

La paraphrase : le résumé n'est qu'un copier/coller du texte original avec l'emploi de synonymes. L'élève n'a donc pas montré qu'il sait résumer un texte mais uniquement, qu'il a un vocabulaire varié. *Exemple : Texte original « La presse écrite est en crise. » → Paraphrase de l'élève « Les journaux sont en difficulté. »*

Erreur de structure : la structure du texte n'est pas vue. Le résumé ne met pas en évidence les différentes parties du texte et leurs enchaînements.

Le dépassement de mots : les consignes n'ont pas été respectées. Le dépassement, même léger, est sanctionné. Ceci entraîne une note insuffisante ! On assimile cette erreur, notamment quand le nombre de mots que l'élève indique sur sa copie est manifestement erroné, à une fraude.

Comptage des mots : chaque mot est à considérer comme une unité !

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| - Les médias = 2 mots | - François Hollande = 2 mots |
| - L'Internet = 2 mots | - Front National = 2 mots |
| - C'est-à-dire = 4 mots | - FN = 1 mot |

EXEMPLE DE RESUME

TEXTE 1

S'informer fatigue

La presse écrite est en crise. Elle connaît, en France et ailleurs, une baisse notable de sa diffusion et souffre gravement d'une perte d'identité et de personnalité. Pour quelles raisons, et comment en est-on arrivé là ? Indépendamment de l'influence certaine du contexte économique et de la récession, il faut chercher, nous semble-t-il, les causes profondes de cette crise dans la mutation qu'ont connue, au cours des dernières décennies, quelques-uns des concepts de base du journalisme.

En premier lieu, l'idée même d'information. Jusqu'il y a peu, informer, c'était, en quelque sorte, fournir non seulement la description précise – et vérifiée - d'un fait, d'un événement mais également un ensemble de paramètres contextuels permettant au lecteur de comprendre sa signification profonde. C'était répondre à des questions de base : Qui a fait quoi ? Avec quels moyens ? Où ? Comment ? Pourquoi ? Et quelles en sont les conséquences ?

Cela a totalement changé sous l'influence de la télévision, qui occupe désormais dans la hiérarchie des médias, une place dominante et répand son modèle. Le journal télévisé, grâce notamment à son idéologie du direct et du temps réel, a imposé peu à peu une conception radicalement différente de l'information. Informer, c'est désormais « montrer l'histoire en marche » ou, en d'autres termes, faire assister, si possible en direct, à l'événement. Il s'agit, en matière d'information, d'une révolution dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences. Car cela suppose que l'image de l'événement (ou sa description) suffit à lui donner toute signification. L'objectif prioritaire pour le téléspectateur, sa satisfaction, n'est plus de comprendre la portée d'un événement, mais tout simplement de le regarder se produire sous ses yeux. Ainsi s'établit, petit à petit, la trompeuse illusion que voir c'est comprendre. Et que tout événement, aussi abstrait soit-il, doit impérativement présenter une partie visible, montrable, « télévisable ».

Un autre concept a changé : celui de l'actualité. Qu'est-ce que l'actualité désormais ? Quel événement faut-il privilégier dans le foisonnement de faits qui surviennent à travers le monde ? Là encore, l'influence de la télévision apparaît déterminante. C'est elle, avec son impact sur les images, qui impose son choix et contraint la presse écrite à suivre. La télévision construit l'actualité, provoque le choc émotionnel et condamne pratiquement les faits sans image au silence, à l'indifférence. Peu à peu s'établit dans les esprits l'idée qu'un événement que l'on peut montrer, si possible en direct et en temps réel, est plus fort, plus intéressant que celui qui demeure invisible et dont l'importance est abstraite. Dans le nouvel ordre des médias, les paroles ou les textes ne valent pas des images.

Le temps de l'information a également changé. La scansion optimale des médias est maintenant l'instantanéité (le temps réel), que seules télévision et radio peuvent pratiquer. Cela vieillit la presse quotidienne, forcément en retard sur l'événement. La presse écrite accepte de s'adresser, non plus à des citoyens, mais à des téléspectateurs. (515 mots)

D'après Ignacio Ramonet, Le monde diplomatique, 1993

Résumez le texte au tiers de sa longueur initiale ! (172 mots, tolérance 10 %)

Idées-clés et progression logique des idées

- I. Les causes profondes de la crise de la presse ne sont pas uniquement à chercher dans la crise économique, mais également dans la mutation des concepts de base du journalisme.
- II. L'idée même de l'information a changé → informer était décrire + donner aux lecteurs les outils pour comprendre l'info
- III. La télévision a changé le concept d'information → la retransmission en direct + temps réel a changé l'info → l'image devient pratiquement plus importante que l'info, le spectateur veut voir plus que comprendre
- IV. L'actualité a changé sous l'impulsion de la télé → la télé dicte sa sélection en fonction des images → peut jouer sur la supériorité d'une info grâce aux images = plus importantes que le texte + parole
- V. Le temps de l'info a changé → le rythme des médias est instantané, la presse écrite ne peut pas suivre

Résumé

Les problèmes que doit surmonter la presse écrite sont dus, tout d'abord, à la modification du concept même de journalisme. Auparavant, informer reposait sur l'explication et l'analyse d'un fait. (§1 + §2 = 33 mots)

La télévision et la transmission en direct ont révolutionné le concept d'information. Aujourd'hui, l'information se fait instantanément avec les images. Le fait d'assister en direct à un événement importe plus au spectateur que son analyse. Il en découle que l'information doit obligatoirement pouvoir être présentée en images. (51 mots)

Puis, l'idée d'actualité a aussi muté sous l'influence de la télévision. Celle-ci opère, grâce aux images, une sélection que doit accepter la presse. Donc, la télévision forge l'actualité et fait croire à la supériorité du fait qui se présente en direct et instantanément par de nombreuses images fortes et condamne ainsi parole et texte au silence. (61 mots)

Finalement, le rythme de l'information s'est modifié, privilégiant la retransmission instantanée de l'événement, phénomène propre à la télévision et incompatible avec la définition de la presse. (29 mots)

174 mots

TEXTE 2

Menaces sur l'information

La presse écrite traverse la pire crise de son histoire. Non seulement en France, mais presque partout dans le monde, des journaux sont confrontés depuis trois ans à une baisse régulière de leur lectorat. Celle-ci fragilise leur équilibre économique, met en péril leur survie et pourrait donc, à terme, menacer la pluralité des opinions dans nos démocraties.

Par exemple, les difficultés que vient de connaître en France le quotidien *Libération*⁷ sont symptomatiques d'un état général de la presse. Pour autant qu'on puisse les déterminer, quelles en seraient les causes principales ?

D'abord, l'irruption des « gratuits ». Une appellation qui constitue une escroquerie, car des lecteurs croient que l'information se fabrique sans coûts alors que, dans le cas des « gratuits », ils la payent sous forme de taxe publicitaire invisible incorporée au prix de chacun des produits de consommation qu'ils achètent. En quelques années, ces journaux se sont hissés aux premiers rangs de la liste des plus diffusés. Avec plusieurs conséquences : beaucoup de personnes ont cessé d'acheter les quotidiens payants ; et les annonceurs ont commencé à se reporter sur les « gratuits ». Or les ventes en kiosque et la publicité constituent deux des principales ressources d'un journal, la troisième étant les abonnements.

D'autre part, l'Internet, qui a bouleversé la totalité des pratiques culturelles, (la musique, l'édition, le cinéma, la télévision), n'épargne pas le champ de la communication. Il est significatif que le récent lancement de la nouvelle chaîne internationale d'information, France 24, ait été effectué sur la Toile, et seulement le lendemain sur le câble et le satellite. Le nombre de personnes connectées à l'Internet pour y puiser des informations ne cesse d'augmenter. Certaines ont, du coup, cessé d'acheter des journaux.

L'Internet fascine par le grand nombre de sites gratuits disponibles, par la possibilité aussi d'y créer son propre moyen d'expression personnel (le blog), et par la facilité à échanger des opinions sur tous les sujets. C'est une avancée indéniable en matière de liberté d'expression. Selon le chercheur américain Eric Klinenberg, « l'Internet a longtemps été caractérisé par le nombre illimité de ses nouveaux sites exprimant la diversité des opinions politiques d'un bout à l'autre du spectre. Mais, désormais, les sites les plus populaires sont contrôlés par les groupes de médias les plus puissants. »

Comme toujours dans l'histoire des communications, quand un nouveau média apparaît – des gazettes du XVIII^e siècle aux « radios libres » des années 1970 et à l'Internet aujourd'hui -, il donne d'abord l'impression d'élargir le périmètre de la liberté d'expression avant d'être repris en main par les puissances d'argent et d'être normalisé.

Engageons-nous en faveur de la presse libre, de la pluralité des idées et du journalisme réellement indépendant.

D'après Ignacio Ramonet, *Le monde diplomatique*, janvier 2007

Résumez le texte au tiers de sa longueur initiale (160 mots, marge de tolérance : + ou – 10%)

⁷ En 2007, le quotidien *Libération* a connu de fortes difficultés financières et a dû procéder à une restructuration.

TEXTE 3

Changement de société

Un réseau sur lequel chaque utilisateur laisse en permanence une foule de traces, que ce soit en effectuant une recherche, en visitant un site ou en publiant un billet sur son blog — ces traces constituant en même temps, dans cet univers, l'une des principales ressources valorisables : tel est le casse-tête que pose Internet.

Cette nouvelle donne ne manque pas de provoquer quelques ratés. Difficile d'en imaginer un meilleur symbole que la mésaventure dont fut victime, à l'été 2009, sir John Sawers : avant même d'avoir pris ses fonctions, le nouveau chef du MI6, le renseignement britannique, voyait le moindre détail de sa vie privée rendu public en raison du manque de vigilance de son épouse, membre de Facebook. Un espion dont le monde entier connaît la marque du maillot de bain : tout est dit... Avant et après lui, des millions d'anonymes auront appris à tâtons, et parfois à leurs dépens, les aléas de l'autopublication.

Face à cette situation, l'attitude des pouvoirs publics est diverse. L'an dernier, la commissaire à la protection de la vie privée du Canada a obtenu de Facebook certaines améliorations. Souvent, cependant, les gouvernements tiennent un discours apocalyptique, plus apte à effrayer qu'à instruire, sur les dangers d'Internet, tout en intensifiant, antiterrorisme et « insécurité » obligent, leur propre surveillance de leurs citoyens.

La protection des libertés n'est pas le seul domaine dans lequel l'action publique rend bien peu service aux internautes. Résultat d'un mélange persistant d'incompétence et de compromission, les initiatives fâcheuses, en revanche, pullulent. La France et le Royaume-Uni, reprenant à leur compte le discours des industriels du disque qui assimile le partage de fichiers en ligne à du vol, ont adopté des lois répressives permettant d'ordonner la coupure de la connexion à Internet.

L'appropriation de la parole publique par les internautes — en octobre 2008, selon le moteur de recherche Technorati, il se créait cent mille blogs chaque jour — indispose également le pouvoir politique. Cette innovation suscite une critique récurrente : en autorisant le contournement des médiateurs (élus, journalistes, experts...), piliers de la démocratie, le réseau ferait de cette dernière une charpente vermoulue, menacée d'écroulement. « *Plus il y a d'informations, plus on a besoin d'intermédiaires — journalistes, documentalistes, etc. — qui filtrent, organisent, hiérarchisent* », arguait ainsi le sociologue Dominique Wolton (*Libération*, 2 avril 1999).

Or, plutôt que de chercher les termes d'une cohabitation harmonieuse, les médiateurs traditionnels, affolés à l'idée de perdre leur magistère, abusent des arguments d'autorité pour mieux se cramponner à leur monopole. (± 420 mots)

D'après Mona Chollet, *Monde diplomatique*, février 2010

Résumez le texte au tiers de sa longueur, soit en 140 mots. Un écart de 10% est toléré.

TEXTE 4

Nouveaux médias et médias traditionnels : vers la symbiose ?

Le fossé traditionnel entre nouveaux médias et médias traditionnels n'a plus vraiment lieu d'être. Ces derniers mois, ils se sont montrés de plus en plus complémentaires. Selon Peter Horrocks, directeur de la BBC Global News, les journalistes doivent impérativement apprendre à se servir des réseaux sociaux : "Ce n'est pas facultatif". Les nouveaux médias sont devenus des outils de premier plan pour les journalistes. Parallèlement, les révolutionnaires arabes, en inondant les réseaux sociaux d'informations et d'images, cherchaient aussi une couverture par les médias étrangers, afin de faire pression sur leur gouvernement et la communauté internationale.

Les rédactions utilisent désormais Twitter et Facebook pour trouver des idées de reportages, recueillir des témoignages, des visuels et diffuser leurs propres articles pour en augmenter le lectorat. La durée de vie d'un article ne s'arrête plus à la publication d'un journal, elle trouve une seconde vie en ligne.

Une étude réalisée par le cabinet Cision et l'université George Washington auprès de journalistes de la presse écrite et du Web révèle que 56 % des sondés estiment que les médias sociaux ont eu une importance dans l'enquête et la rédaction de certains articles. Les journalistes demeurent prudents : 84 % sont conscients des problèmes de fiabilité des médias sociaux.

Le caractère instantané des réseaux sociaux et les outils de « streaming » permettent une couverture en temps réel d'événements importants, comme les catastrophes naturelles (tremblement de terre au Chili, inondations au Pakistan), les manifestations (en Tunisie, en Egypte, etc). Il rend plus épineux, mais aussi essentiel, le travail de vérification des professionnels des médias. Il est parfois difficile de démêler le vrai du faux. D'où l'importance de se constituer un réseau de contacts fiables prêts à corroborer les "révélations" faites par des journalistes citoyens ou de simples internautes. Le témoin fortuit d'un fait-divers ou d'un événement historique devient un informateur.

De nombreuses inconnues planent encore sur la relation entre nouveaux médias et médias traditionnels. Certains journaux, comme le Washington Post, interdisent à leurs journalistes de donner leur avis personnel sur Internet, par peur de susciter une confusion avec la ligne éditoriale du journal. Le New York Times et Reuters ont publié des chartes internes pour l'utilisation des réseaux sociaux. Elles encouragent leurs journalistes à les utiliser tout en les mettant en garde contre les risques induits. Reuters précise qu'il ne faut pas publier de scoop sur le réseau social, car ceux-ci sont réservés avant tout aux clients de l'agence de presse. Libre aux journalistes de partager leurs articles en ligne, d'y construire un réseau, d'engager les lecteurs et de « tweeter » en direct des événements publics qu'ils couvrent. Ils doivent en revanche obtenir la permission de leur supérieur pour l'ouverture d'un compte professionnel et sont invités à séparer comptes personnel et professionnel. (environ 458 mots)

D'après *Les ennemis d'internet*, Reporters Sans Frontières, mars 2011

Résumez le texte au tiers de sa longueur, soit en 153 mots. Un écart de 10% est toléré. Indiquez le compte des mots utilisés.

EXEMPLE EXAMEN

ÉPREUVE ÉCRITE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES TECHNIQUES

Division administrative et commerciale

Section : **CG / CC**

BRANCHE : Français

SESSION : *juin* DATE : *26.05.2011* DURÉE : *3 heures*

Wikileaks fait-il du journalisme?

Révolution journalistique ou imposture? Le site de l'Australien Julian Assange fait débat.

La vocation de Wikileaks, fondé en décembre 2006? Révéler au public des vérités sensibles ou classées « confidentiel défense » par les institutions, les entreprises ou encore les médias traditionnels. Dernière opération en date, la publication de 250 000 télégrammes secrets de la diplomatie américaine, où il est question des relations de l'Iran avec le nucléaire, de la personnalité ombrageuse de Nicolas Sarkozy, mais aussi du financement d'Al Qaeda.

Certains y voient une nouvelle forme de journalisme, basée sur la transparence. D'autres s'interrogent sur les aptitudes et les objectifs cachés de Wikileaks et de son patron.

Du côté de la presse traditionnelle, pas question de minimiser l'impact inédit du partenariat avec Wikileaks. « Les médias de communication traditionnels ne sont plus les seuls, maintenant qu'il y a Internet », reconnaît le quotidien espagnol *El País*.

« Les documents sont authentiques », estime *Le Monde*: « C'est une plongée dans les coulisses de la diplomatie américaine, et donc de la diplomatie mondiale (...) Alors que les journalistes restent souvent derrière la porte, dans l'attente d'un communiqué officiel, ils sont cette fois au coeur des conversations diplomatiques et politiques ».

Wikileaks relève du journalisme de données, appelé aussi « data journalisme ». Atout? L'exhaustivité. Comment mettre en ligne, et rendre lisibles, des milliers d'informations? Il est inimaginable de publier sur le papier près de 250 000 documents.

Autre intérêt, et non des moindres, la transparence, une vertu dont se targue sans relâche Julian Assange.

Certains perçoivent en Wikileaks le futur du journalisme. Sur *mon écran radar*, Jean-Christophe Féraud, journaliste spécialisé dans les nouvelles technologies et les médias aux *Echos*, y voit un nouveau souffle pour le journalisme d'investigation. [...] De son côté, le fondateur du *Post.fr*, Benoît Raphaël, considère Wikileaks comme l'équivalent d'un « social newsroom », qui s'avérerait utile pour les médias classiques: « On ne parle pas de journalisme citoyen, mais bien d'un partage des compétences. Avec Wikileaks, cette dimension participative va jusque dans l'organisation de la récupération et de la révélation de données inédites dans le cadre du journalisme d'investigation ».

D'autres s'efforcent de garder du recul. Le journaliste américain Jim Barnett s'interroge sur les motivations de Julian Assange: « Si Wikileaks veut promouvoir la transparence, qu'il commence par l'appliquer à ses propres activités ».

Le commissaire du Gouvernement,

Page 1 sur 2



Il est impossible, aujourd'hui, de savoir comment Wikileaks est financé, ni même d'où proviennent ses informations.

Certains médias commencent à prendre leurs distances. Ainsi de *Newsweek*, qui se demande s'il ne faut pas dénoncer le manque d'éthique de Wikileaks. Au *Washington Post*, l'éditorialiste Marc Thiessen s'est montré encore plus radical: il réclame la fermeture du site, affirmant qu'il s'agit d'une entreprise criminelle. (438 mots)

Agathe Heintz, publié le 30/11/2010 (texte adapté)
<http://www.lexpress.fr>

1) Résumé

Résumez le texte en 160 mots (tolérance +/- 10 %). Indiquez le nombre de mots employés.

2) Dissertation

Internet est souvent perçu comme une révolution de la liberté d'expression.

Dans un commentaire clairement structuré, vous discuterez cette affirmation en mettant en avant les arguments en faveur de la thèse ainsi que ceux qui s'y opposent. Illustrez vos propos en vous référant aux textes vus en cours d'année.